

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Monseigneur Surgeon



LE GLANDUR,

JOURNAL LITTÉRAIRE, D'AGRICULTURE ET D'INDUSTRIE.

Vol. 1.

DECEMBRE, 1836.

No. 1.

PROSPECTUS.

EN publiant le dernier Numéro de l'Echo, l'Éditeur s'engage à remplacer cette publication politique par un journal littéraire, d'agriculture et d'industrie, aussitôt qu'il en aurait réalisé les moyens. Quoique le plan et la forme du *Glâneur* aient été à peu près indiqués, de nouveaux développemens n'en sont pas moins nécessaires aujourd'hui, tant pour régler la conduite du Rédacteur lui-même que pour donner une garantie aux abonnés des principes d'après lesquels sera rédigé ce journal et des matières qu'il contiendra. Les correspondans devront aussi y trouver la règle et la mesure des écrits qu'ils pourront adresser à la rédaction du journal.

La nature de la publication qui sortira tous les mois, sous la forme d'un pamphlet de 16 pages, grand format, interdira tant à l'Éditeur qu'aux Correspondans non seulement la politique, mais encore toute allusion à la politique, soit intérieure soit étrangère. Ce n'est pas que l'Éditeur ait renoncé ou renonce à aucun des principes qu'il a professés précédemment, mais c'est qu'il sent qu'une allusion même à la politique pourrait l'entraîner dans une polémique entièrement en dehors du cadre qu'il s'est tracé.

Il évitera de même avec le plus grand soin de donner publicité à tout écrit qui porterait atteinte aux bonnes mœurs ou à la religion du pays. Il se fera au contraire un devoir de donner de temps en temps quelques morceaux dont l'effet sera de faire aimer et respecter à ses lecteurs la religion, la première des institutions d'un peuple, parce qu'elle est la plus essentielle à son bonheur. Mais il ne pourra admettre aucun écrit qui serait de nature à élever une discussion et encore moins à créer des haines religieuses, heureusement jusqu'ici étrangères à notre sol.

La belle littérature qui depuis un siècle surtout a fait de si étonnans progrès en France, est à peu près inconnue à notre pays. Son importance pourtant est immense, surtout si nous la considérons sous un rapport philosophique ou moral; car en ornant l'esprit, elle forme aussi le cœur. La lecture des grands modèles Français est, plus encore que les préceptes, ce qui peut nous former le style et le goût. Les ouvrages d'un grand nombre de ces maîtres n'ornent pas encore nos bibliothèques, hélas! si peu nombreuses. Ce n'est que dans des revues littéraires qu'il nous en vient quelques fragmens et à quelques-unes de ces précieuses productions à peine peut-on compter ici deux ou trois abonnés, soit à cause de la difficulté de se les procurer soit à cause du haut prix de la souscription. Donner de temps en temps quelques morceaux choisis des Chateaubriant, des la Mennais, des Dumas, des Janin, des Victor Hugo et de tant d'autres écrivains qui illustrent la France en ce moment, c'est donc tout à la fois faire puiser les lecteurs à une source à la quelle

ils ne pourraient autrement avoir accès et les initier au secret de la belle littérature moderne. L'Éditeur apportera la plus scrupuleuse attention à ne faire que de bons choix.

La culture de la terre a dû être l'une des premières occupations de l'homme formé en société, parce qu'elle est la plus utile. Elle l'est à un tel point que sans elle la famille humaine retomberait dans l'état sauvage en reprenant le gland pour nourriture, disputant la pâture aux animaux carnaciers. Heureusement qu'une pareille appréhension semblerait folie aujourd'hui que la chimie appliquée à l'agriculture et des expériences sans nombre, faites par des hommes aussi savans que dévoués, ont fait un art de ce qui n'était qu'une aveugle routine. Le défaut de livres, de lecture, notre isolement, une impardonnable insouciance ou des objets plus grands à atteindre de la part de notre législature ont rendu inutiles pour nous ces admirables résultats de la science et notre culture, dans le dix-neuvième siècle, n'est guère que la routine qui régnait en France lorsque nos pères en sortirent pour venir défricher les forêts du Nouveau-Monde. Cependant de toutes les connaissances utiles qui peuvent faire le bonheur matériel d'un peuple, l'agriculture est la plus importante pour nous, à cause de notre position géographique qui doit faire de nous un peuple essentiellement agricole. Pour réparer, autant qu'il est en lui, cette injustice du sort ou des hommes à l'égard de ses concitoyens, l'Éditeur mettra à contribution les meilleurs ouvrages français et anglais qui traitent d'agriculture et s'efforcera de les appliquer à notre situation, en y joignant ses propres réflexions.

Comme l'un des principaux objets que l'Éditeur a en vue, en publiant ce journal, est de se rendre utile à ses concitoyens, il s'appliquera d'une manière particulière à faire connaître les découvertes et inventions qui signalent notre époque et n'oubliera rien de ce qui peut hâter les progrès de l'industrie parmi nous et nous élever sous ce rapport au niveau des peuples les plus avancés. Si le savant qui est parvenu à simplifier la main d'œuvre, à économiser les frais dans le travail, à en accélérer les résultats par des moyens mécaniques, si le mécanicien qui perfectionne les instrumens ou en invente de nouveaux, ont droit à la reconnaissance publique; l'homme laborieux qui puise à ces sources fécondes y trouve de puissans moyens d'alimenter son industrie naturelle et les exploite à son profit avec un immense avantage. Le devoir de l'Éditeur sera de faire connaître ces sources et d'en montrer le chemin à ses lecteurs et pour cela il n'épargnera ni peine ni dépenses. Tout écrit dont l'objet sera l'économie rurale ou domestique, de démontrer l'importance de quelque manufacture locale, de promouvoir l'éducation parmi nous, d'améliorer les communications intérieures &c. se rattache naturellement au plan général du *Glâneur*.

Le ton violent qui règne dans quelques-uns de nos

journaux dishonora la presse. Toute espèce de personnalité sera strictement bannie de celui-ci, et c'est afin d'y donner le moins de lieu possible que l'Éditeur publiera sous le voile de l'anonyme la plupart de ses propres écrits.

Tels sont les principes qui régleront la rédaction du *Glaneur*. L'Éditeur s'engage à ne s'en point départir. Il mettra au contraire tous ses soins à accomplir fidèlement la tâche qu'il s'impose ici. Puisse-t-il y réussir ! Pour prix de ses efforts ils sera sûr, tout à la fois, de plaire à ses lecteurs, de leur être utile et de promouvoir le bien de son pays.

J. P. BOUCHER-BELLEVILLE.

Village Debartzch, 1 Décembre, 1835.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

On ne souscrit pas pour moins d'une année. Le prix de la souscription est de 7s 6d lorsqu'on ne paie qu'à la fin de l'année. Si l'on paie en prenant le journal, il n'est que de 6 chelins y compris les frais de poste. On est censé souscrire tant qu'on n'a pas payé ce qu'on doit et le journal sera en conséquence envoyé jusqu'au prochain paiement. On ajoutera un chelin pour chaque 12 mois de retard de paiement d'une année. On donnera un bénéfice de 10 pour 100 ou un Numéro *gratis* du journal à toute personne pour chaque 10 souscripteurs qu'elle procurera et dont elle fera tenir d'avance le montant de la souscription. Toutes lettres adressées à l'Éditeur, excepté celles des agens, doivent être franches de port. Les lettres non payées seront renvoyées au bureau de poste sans être ouvertes.

LITTÉRATURE.

UNE AVENTURE

DANS

LES MONTAGNES DU VERMONT.

Le voyageur qui a parcouru la Nouvelle-Angleterre ne peut oublier les *Montagnes Vertes*, vaste chaîne qui parcourt l'état de Vermont du nord au sud, et dont les flancs boisés donnent naissance à mille ruisseaux intarissables qui arrosent les plaines et vont ensuite alimenter le Connecticut supérieur et le lac Champlain. Cà et là en suivant les ondulations des crêtes, on remarque un pic de granit sombre, qui s'élance au-dessus des autres sommets plus arrondis ; mais l'aspect général de toute la chaîne offre un immense amphithéâtre de forêts ; où tous les bas-fonds, les rochers, les précipices, sont revêtus d'un manteau épais de végétation. Dans la partie sud, vous apercevez les blanches maisons et le clocher d'un joli village ; mais vers l'extrémité nord, le voyageur ne rencontre que les huttes isolées de quelques planteurs, avec leur champ de maïs entouré de troncs mutilés, oasis presque inaccessible, où dix à douze enfans, à la chevelure couleur de chanvre, sont occupés à garder des bestiaux. Voilà tout ce qui indique en ces lieux le voisinage de l'homme.

Les progrès de la colonisation et les baïles des chasseurs ont expulsé les animaux sauvages des vicilles retraites qu'ils occupaient sur les bords des fleuves et dans les clairières des basses-terres ; tout ce qu'il en reste s'est réfugié dans les Montagnes Vertes, où les solitudes des bois leur assurent un asile impénétrable. Là dans des lieux que le pied de l'homme n'a jamais foulés, errent encore l'ours noir, le cougar, le loup et le daim. De ces

retranchemens inattaquables s'élancent des bandes de renards qui portent le carnage dans la basse-cour du fermier ; égorgent ses jeunes agneaux et enlèvent ses oies et ses dindons. Les ours et les cougars se sont rendus si formidables que la législature a dû les proscrire et mettre leur tête à prix. Cependant ces messieurs paraissent assez incorrigibles et se moquent des proclamations du gouverneur.

Il y a quelques années que, consacrant la belle saison à une excursion dans ce pays, je me trouvais dans un petit village bâti sur le flanc occidental de ces montagnes. L'aspect de ces sites avait un charme tout particulier pour moi, et je demeurai plusieurs jours à admirer ces tableaux d'une nature encore dans toute sa sauvagerie et primitive fraîcheur. Je ne pouvais me lasser de contempler ces masses gigantesques de forêts, dont les cimes supérieures s'élevaient comme les dômes d'une immense ville de verdure. J'aimais à suivre les ombres géantes qui jouaient sur le revers de la chaîne quand le soleil couchant jetait ses rayons obliques dans l'air diaphane du soir. Quel plaisir de s'égarer avec ses rêveries dans ces solitudes vierges où le règne du silence n'est troublé que par le bourdonnement d'une source d'eau vive, par la note musicale d'un oiseau invisible, ou par ces murmures que Milton appelle des langues aériennes, épelant des mots inconnus à l'homme. On pourra aisément concevoir la nouveauté et la fraîcheur des sensations que ce spectacle éveillait dans mon âme, si j'ajoute que, depuis plusieurs mois, je m'étais vu emprisonné dans l'étroite enceinte de la capitale de la Nouvelle-Angleterre, n'apercevant ni de ma croisée que des pavés et des murs de briques. J'aurais voulu ne plus quitter ces grandes et magnifiques scènes, tant les premières impressions que j'éprouvai furent vives, suaves et profondes.

Quoique je ne sois pas un chasseur émérite, j'aime cependant ce noble exercice ; je me plais à poursuivre le gibier, à le harceler dans sa course, à le forcer dans sa retraite. Je puis prendre à témoin de mes nombreux exploits les environs de Boston et de Nantucket, où les canards et les pluviers sont tombés par centaines criblés de mon plomb meurtrier, et les bois de Roxburg et de Delham que j'ai presque dépeuplés de leurs écureuils gris. Les daims abondent dans les forêts des Montagnes Vertes, et je n'avais jamais tué de daim ! Il faut au moins que je tue un daim, me disais-je, avant de quitter le Vermont : ce motif me décida à parcourir de nouveau ces forêts que j'avais naguère tant admirées. Ainsi, sans plus d'appât, j'empruntai un fusil à mon hôte, et par une belle matinée je me dirigeai vers les régions supérieures : « Plus d'un homme, dit Sancho Pança, sort pour chercher de la laine qui s'en revient tondue. » Ce n'est pas encore le moment d'informer le lecteur jusqu'à quel point ce proverbe m'est applicable.

La chasse du daim dans les forêts d'Amérique ne ressemble en rien à celle qu'on fait en Angleterre. Ici on ne galope pas pendant vingt milles et en rase campagne ; c'est lentement et à la débouée que le chasseur se fraie un chemin à travers les futaies et les halliers ; ou bien il se poste en embuscade près de quelque éclaircie, attendant immobile et en silence que le daim se présente. On ne peut employer les chiens à cette chasse, le bruit de leurs aboiemens et le froissement des buissons où ils cherchent à pénétrer feraient lever l'animal avant que le chasseur soit en état de l'atteindre. Je me réjouissais et partis seul, à pied, mon fusil sur l'épaule.

La montagne que je me proposais de gravir était composée d'une masse irrégulière de collines superposées comme les gradins d'un immense amphithéâtre. Elle était couverte de bois épais, à l'exception du pic de granit qui en couronnait le sommet, et des ravins profonds où les pluies se réunissant en torrens écumeux entraînent tout ce qui résiste à leur passage. Il y avait aussi à une certaine élévation quelques petits espaces découverts sur la pente sud de la montagne; c'était là que les fermiers menaient paître leur bétail; en suivant un chemin raboteux pratiqué dans la forêt. Au-dessus règne un désert aride, vaste panorama qui domine toute la contrée, mais qui n'attire qu'un très-petit nombre de voyageurs et de curieux.

Le soleil, qui venait de se lever, resta quelque temps encore caché à l'orient de la chaîne dont les hardis contours se dessinaient sur un ciel pur et lumineux. Il n'y avait pas un nuage à l'horizon; mais seulement quelques légères vapeurs déroulaient leurs masses floconneuses dans l'air tiède du matin.

Je traversai les champs voisins du village, et m'enfonçai dans la forêt par un sentier étroit et raboteux, bordé de taillis touffus, et couvert d'un vaste dais de branches entrelacées. Aucun être humain ne s'offrait à mes yeux. Les écouvils sautillaient de branche en branche, et me regardaient avec étonnement. Le hibou, du fond de son arbre creux, poussait un cri lugubre en se voyant troublé dans son empire solitaire. La bécasse et le coq de bruyère agitaient leurs ailes bruisantes et s'envolaient à dix ou vingt pas plus loin. Le renard se tapissait derrière les touffes de buissons; tandis que les cris de la grive, lents et solennels, venaient interrompre par intervalles le profond silence du désert. Quelquefois aussi le hurlement lointain des loups, le grognement des ours dans leur bauge invisible, ou le clappissement d'un aigle perché audessus de ma tête ajoutaient à ce cri monotone leurs discordantes notes. J'étais ému, mais non effrayé. Les daims ne se montraient pas encore.

La journée n'était pas très-avancée; je résolus de poursuivre mon exploration. Traversant de nouveau le ravin, je trouvai la pente de plus en plus escarpée et raboteuse. La forêt de grands chênes, de hêtres et d'érables, qui couvrait la lisière et le milieu de la montagne, disparaissait maintenant, et l'on ne voyait plus que des roches effanquées et saillantes, couronnées d'épaisses touffes de pins, de bouleaux et de petits sapins. Je me frayai une route en hésitant plus d'une fois, comme le marin qui va côtoyant de promontoire en promontoire. A cette grande élévation, aucun animal, aucun oiseau ne s'offrait à moi; les arbres, à mesure que j'avancais, n'étaient plus que des arbustes nains. Le sol, stérile et rocailleux, finissait par ne plus rien présenter qui ressemblât à de la végétation, si ce n'est quelques gramens desséchés et des touffes de mousse jaune. J'atteignis enfin le point culminant de la chaîne, et je pus m'asseoir contre un bloc de granit grisâtre, qui s'élevait au milieu de ce petit plateau.

Quel magnifique panorama se déroula alors à mes pieds! C'était l'une des plus brillantes journées de la belle saison. La limpidité transparente de l'air laissait distinguer toutes les nuances du paysage. J'arrêtai d'abord les yeux sur la vaste montagne avec ses collines amoncelées, ses rians vallons et ses forêts sourcilieuses aux mille teintes de verdure. J'apercevais distinctement le petit hamcau d'où j'étais parti le matin. Au-delà, le pays était entrecoupé de vallées profondes, où l'on découvrait quelques

carrés de terres cultivées; les ruisseaux qui s'égarèrent en serpentant reluisaient comme des filets d'argent au milieu des masses ténébreuses de la forêt, et bien loin à l'occident, la large et brillante nappe du lac Champlain se déroulait du nord au sud aussi loin que l'œil pouvait atteindre. A l'extrémité de l'horizon, au-delà du lac, se détachaient les crêtes onduleuses des monts Shawangunk, revêtus d'un brouillard bleuâtre.

Emu de la grandeur de cette scène, j'étais depuis quelque temps plongé dans la contemplation, quand le déclin du soleil m'avertit de regagner mon gîte. Comme je descendais le pic, je fus étonné d'apercevoir un léger nuage blanc, qui commençait à se dessiner dans la partie supérieure de la montagne. Avec plus d'attention, je le vis dérouler rapidement, se condenser, se rembrunir et voguer directement vers moi. Je me hâtai de descendre; mais comme j'atteignais la région boisée, le nuage m'avait déjà devancé, et le flanc tout entier de la montagne se trouva enveloppé d'une épaisse vapeur. En deux minutes j'eus complètement perdu ma route; on ne pouvait rien voir à dix pas; tout ce qui me restait à faire fut de marcher à tâtons à travers les touffes des buissons, et de suivre machinalement une trouée, que je pris d'abord pour un chemin, mais qui n'était au fond que le lit d'un torrent qui devait aboutir à quelque précipice. Je voulus retourner sur mes pas, mais le brouillard s'épaississait de plus en plus, et je ne fis que m'égarer davantage; il me fut bientôt impossible de m'apercevoir si je descendais à l'orient ou à l'occident de la montagne. Je gravissais toutes les roches saillantes que je rencontrais, espérant distinguer quelque signe connu qui me guidât dans ce labyrinthe; peine inutile.

Ma situation devenait critique, j'étais pour le moins menacé de passer la nuit là où la fatigue suspendrait ma marche. J'étais légèrement vêtu, et une nuit sur les rochers ne laisse pas que d'être froide; je me sentais d'ailleurs un appétit que l'air vif de cette région élevée ne tendait qu'à augmenter. « Hélas! me disais-je, autant que je puis le prévoir, s'il y a quelqu'un qui soupe aujourd'hui, ce ne sera pas moi, et si je m'endors, je me réveillerai sans doute dans les embrassements d'un ours. » Triste perspective! Je résolus néanmoins de pousser plus avant, espérant que le nuage se dissiperait, mais je fus complètement déçu dans mon attente. L'horizon se rembrunissait davantage, et çà et là les étoiles commençaient à scintiller. Je compris qu'il fallait renoncer à tout espoir de retour et choisir quelque retraite propice pour y reposer jusqu'au matin. Je songeai d'abord à grimper sur un arbre pour me garantir des bêtes sauvages, mais le vent froid qui commençait à souffler me conseillait un gîte plus confortable. Je découvris enfin une crevasse étroite, assez profonde pour m'abriter, et dont les parois étaient tapissées d'une mousse verte et épaisse qui abonde sur toutes les parties de ces montagnes.

A l'aide de mon fusil, je réussis à allumer un amas de feuilles sèches et de branches de pins; la brillante colonne de flammes qui s'éleva de ce foyer à travers le brouillard me rassura contre la visite que je redoutais le plus. Le soleil était couché, la teinte sombre du crépuscule augmentait, et la lune, apparaissant un peu au-dessus de l'horizon occidental, ne jetait que par intervalles une clarté douteuse. Cependant à mesure que la brise fraîchissait, le brouillard semblait se dissiper et je fus étonné de voir se former autour du disque lunaire une aurole de vapeurs

transparentes, riche de toutes les couleurs du Parc-enciel. Peu-à-peu ce phénomène s'effaça ; la lune descendit, le ciel devint noir, et l'obscurité profonde de la forêt ne fut relevée que par les flammes rougeâtres de mon bûcher pétillant.

Malgré les fatigues de la journée, je fus long-tems avant d'éprouver le besoin de dormir. Le feu qui flamboyait et mon fusil chargé me garantissaient des inquiétudes de la peur. Insensiblement mon ame se livrait à toute la poésie du lieu, aux impressions de la nuit, de la solitude et du désert. Je prêtais l'oreille aux soupirs de la brise dont le feuillage froissé en fait la voix, et je m'imaginai parfois distinguer les hurlemens des loups dans le murmure lointain des vents ; mais jusqu'ici aucun habitant de la forêt n'avait osé troubler ma solitude. Je résolus enfin de ne pas résister plus long-tems au sommeil. J'entassai sur mon foyer une quantité de bois suffisante pour plusieurs heures, et m'étendant sur le roc couvert de mousse dans le fond de la crevasse, les pieds tournés vers le feu, je fus bientôt profondément endormi. En pareille circonstance on ne peut manquer d'être visité par des songes. Quand mes paupières commencèrent à s'appesantir, j'étais occupé à contempler les ombres flottantes que les tourbillons de fumée projetaient sur la forêt, et comme mes sensations devenaient de plus en plus confuses, il me semblait voir je ne sais combien d'ours noirs monstrueux gambadant sur les voûtes des feuilles avec leurs oursons géans. Je croyais ensuite errer au milieu des bois ; des chats pards étaient tapis derrière chaque arbre, et mon fusil, comme il arrive dans les songes, ratait toutes les fois que je voulais m'en servir ; j'essayais alors de gravir la montagne et je glissais à chaque pas ; puis quand je me trouvais au sommet, un nuage fantastique venait tout-à-coup m'enlever, me transportait à travers les airs, comme dans un ballon ou sur l'hippogriffe d'Astolphe, s'ouvrait brusquement et me faisait faire un plongeon dans le lac Champlain.

Je m'éveillai en cet instant ; ma première sensation fut de lutter contre quelque chose qui m'avait réellement saisi. En un clin-d'œil, je me sentis violemment emporté, et l'instant d'après j'éprouvai un choc qui faillit m'étourdir ; je croyais rêver encore, je regardai autour de moi : partout les plus profondes ténèbres ; seulement au-dessus de ma tête un étrange rayon de lumière, on aurait dit une ouverture dans le ciel, à travers laquelle une faible lueur se reflétait par intervalles. Je me levai sur mes pieds et tentai d'avancer ; hélas ! je rencontrai devant moi un mur perpendiculaire de rochers ! je regardai de nouveau ; et je découvris enfin que j'étais au fond d'une profonde crevasse et que la lumière d'en haut provenait d'une ouverture qui existait au sommet de la caverne, et par laquelle ma brusque descente s'était opérée. Ainsi cette lueur rouge et flamboyante que j'apercevais ne pouvait être que celle du feu de mon bivouac. Quelques meurtrissures et l'étroit espace dans lequel je me trouvais enfermés me convainquirent que ma position actuelle n'était pas un rêve.

Il y a dans les Montagnes Vertes beaucoup de cavités semblables ; le voyageur marche sur un tapis de mousse qui, s'étendant d'un rocher à l'autre, le soutient seul au-dessus des profondeurs de l'abîme. C'était précisément au-dessus d'un lieu pareil que j'avais allumé mon feu et que je m'étais couché pour dormir, sans soupçonner que ma couche elle-même fût un piège perfide. Le feu avait-il pénétré sous la mousse et attaqué les branches sèches qui

servaient de charpente à ce toit de végétation ? ou bien la mousse avait-elle cédé par degrés sous mon propre poids ? c'est ce dont je n'ai jamais pu me rendre compte.

Je me frottai de nouveau les yeux ; je n'avais pas de blessure, mais plusieurs contusions douloureuses. Le fond de la caverne était garni de feuilles mortes, de terre éboulée et de branchages, qui avaient amorti ma chute et protégé ma tête contre les aspérités du rocher, car j'étais tombé de quinze à vingt pieds au moins. Je tâtonnai à droite et à gauche, et je m'aperçus qu'en étendant les bras je pouvais toucher à la fois les deux murs de la caverne. Au milieu d'une obscurité complète, j'avancai dans cet étroit passage : mais les murs étaient perpendiculaires, et ma main ne put rien saisir qui m'aidât à m'exhausser au-dessus du sol. Lorsque j'eus reconnu que les deux pans de rocher étaient soudés l'un à l'autre, et que je ne pouvais avancer plus loin, je me retournai pour explorer l'autre extrémité de la caverne. Les parois étaient partout trop raides et trop glissantes pour me laisser le moindre espoir de parvenir à m'y cramponner. Que faire ? étais-je condamné à demeurer éternellement emprisonné dans cette caverne ? Attendez jusqu'au jour, pensai-je, avant de nous abandonner au désespoir. Peut-être ces profondes ténèbres me cachent-elles quelque issue propice ? Tout-à-coup je fus alarmé par le bruit d'un corps qui s'agitait au fond de la caverne. L'instant d'après deux yeux brillans étaient fixés sur moi. Un frisson parcourut tous mes membres, mes cheveux se hérissèrent, une sueur glacée dé coule de mon front et je demeurai pétrifié d'horreur. J'aurais donné un empire en ce moment pour le plus faible espoir de salut. J'étais dans le repaire d'un loup, seul à seul avec l'ôte terrible de cette caverne, sans aucun moyen de fuite ou de défense.

Nous continuâmes, le loup et moi, à nous observer l'un l'autre, mais heureusement il ne bougea pas. Je retrouvai bientôt quelque présence d'esprit, et je compris la nécessité de prendre une résolution hardie ou de me résigner à être dévoré.

Je n'avais qu'un large couteau pointu, dont je m'étais muni pour couper les branches et les buissons. Je le tirai de ma poche, et l'assurant dans ma main droite, je me préparai à fondre sur l'animal. C'était un acte de désespoir, mais une nouvelle réflexion m'arrêta. Mon farouche ennemi demeurait tapi silencieusement à l'extrémité de la caverne. Il y avait quelques minutes au moins que j'étais en son pouvoir, et tout ce qu'il avait fait, c'était de fixer sur moi ses yeux terribles. Restait-il long-tems encore dans la même inaction ? Je me souvins alors que le loup, tout sauvage et tout farouche qu'il est par fois, n'en est pas moins un poltron avéré. Puisqu'il a tant tardé à m'attaquer, me dis-je, il a peut-être peur : et je le surveillai avec la confiance du courage renaissant. Ses yeux reluisaient encore dans les ténèbres, mais je crus démêler dans le clignotement de leurs prunelles vertes les signes de l'hésitation. Je me tins néanmoins sur mes gardes, résolu, s'il montrait quelque disposition hostile, à lui épargner la moitié du chemin.

Mes conjectures ne me trompèrent pas : il est probable que le loup dormait profondément quand je tombai dans la caverne. Imaginez la terreur que dut lui causer cette visite inattendue ; car autant que je puis m'expliquer cette rencontre, il devait se trouver en ce moment-là joint

au-dessous de la crevasse, et c'était précisément sur lui que j'étais tombé. J'avais en outre un souvenir confus d'avoir lutté contre quelque chose de mouvant dans le premier instant où ma chute m'avait éveillé. Sans doute le loup surpris s'était immédiatement retiré dans le coin le plus reculé de l'autre, et s'y était blotti, cédant à l'instinct invincible de la peur.

Les heures succédaient aux heures, et je guettais toujours mon hôte, craignant qu'il ne surmontât son alarme et ne redevint le loup féroce que j'avais d'abord redouté. Mais ses dispositions restèrent pacifiques, et quand les premiers rayons du matin pénétrèrent dans la caverne, je vis mon loup toujours blotti dans son poste d'observation, et tremblant plus que moi. Hélas! le retour de la lumière vint accroître mon anxiété. Partout des rochers impénétrables; fuir était chose impossible. Une seule issue était ouverte à l'une des extrémités de la caverne, celle par où le loup rentrait et sortait en rampant tous les jours. Si l'animal à la première alarme s'était dirigé de ce côté, il se serait sauvé immédiatement; mais dans sa panique, il avait plutôt songé à se cacher qu'à fuir, et n'osait plus me disputer le passage. Il fallait donc imaginer quelque expédient pour me tirer d'affaire moi-même, car je ne pouvais espérer qu'aucun être humain vint à mon secours dans ce désert ignoré. Pouvais-je percer les murs de ma prison ou creuser sous ses fondemens, lorsque le rocher m'opposait à droite, à gauche, partout son infranchissable rempart? Une petite bande de ciel bleu se laissait voir à vingt pieds au dessus de ma tête. Combien de fois je levai les yeux de ce côté pour appeler un ange sauveur: avec quelle dévotion je me souvins de Daniel tiré miraculeusement de la fosse aux lions! vœux inutiles!

Le loup semblait tout aussi embarrassé que moi. Dans cette position singulière, je n'avais d'autre perspective que de mourir de faim, à moins que l'animal n'aimât mieux me dévorer aussitôt que sa peur serait surmontée par son appétit. Cependant les heures s'écoulaient. Je jugeai qu'il devait être midi aux rayons du soleil qui pénétraient dans le caveau. J'éprouvais une sorte de vertige causé par mon anxiété et le besoin d'alimens. Je m'assis, presque résigné à mon destin, et songeant aux conjectures étranges que ferait naître au bout d'un laps d'années la découverte de mes os au milieu de ces rochers. Tout-à-coup un gémissement sourd interrompit ma rêverie. Je m'imaginai d'abord que l'instinct du loup affamé réveillait enfin son courage, et qu'il se préparait à s'élançer sur moi. Je me recommandai à Dieu; car j'étais trop faible pour opposer la moindre résistance; mais bientôt les aboiemens d'un chien vinrent frapper mon oreille. Comment décrire les sensations délicieuses éveillées dans mon âme par cette voix, qui m'annonçait qu'on venait à mon secours et que j'allais être arraché à l'horrible destinée d'être dévoré par un animal féroce ou enseveli vivant! Les aboiemens se rapprochaient; je ne pouvais douter que mes amis ne fussent à ma recherche et qu'ils n'eussent trouvé mes traces. Ce qui me rendait enfin l'espoir et mes forces semblait redoubler l'effroi du loup. Il s'accroupit, de plus en plus tremblant, contre le roc; à chaque jappement du chien, il répondait par un murmure plaintif. Son oreille, plus exercée avait perçu et distingué les sons avant la mienne. En quelques minutes, des voix d'hommes se firent entendre au dessus de ma tête, et le long cri que je poussai les amena immédiatement au bord de la crevasse. On peut s'imaginer leur étonnement de me

trouver au fond de ce noir abîme. Aussitôt ils nouèrent ensemble des branches d'arbres, et finirent par construire une échelle à l'aide de laquelle je regagnai les régions de l'air.

Ils m'apprirent que le miracle de ma délivrance était dû à mon fidèle chien, qui avait suivi ma piste malgré tous mes détours sur la montagne. Quant à l'hôte sauvage dont j'avais ainsi forcé l'hospitalité, il s'élança par son trou accoutumé aussitôt qu'il se vit délivré de ma présence; mais il fut tué par les fils du fermier avant d'avoir fait deux cents pas.

Mes cheveux n'ont pas blanchi pendant cette aventure; mais c'est un souvenir qui ne me quittera jamais. Combien de fois depuis lors j'ai revu dans des songes effrayans deux yeux de feu dardés sur moi au milieu des ténèbres! combien de fois se sont renouvelées toutes les terreurs d'une nuit passée tête-à-tête avec un loup dans son propre repaire!

New Monthly Magazine.

M. de Lally et le Bourreau de Paris.

Il y a dans la vie des rapprochemens bien extraordinaires.

Avant d'aller chercher dans l'Inde le commandement qui devait se terminer pour lui d'une manière si fatale, M. de Lally était à Paris, jeune seigneur élégant, coquet, insouciant, grand ami du plaisir, et tapageur, comme il était permis de l'être quand un grand nom promettait l'impunité.

Une nuit, M. de Lally et plusieurs joyeux compagnons couraient, après boire, les rues de la capitale, cherchant à s'égayer aux dépens de quelques bons bourgeois retardataires. Soudain, dans la petite rue Saint-Jean, ordinairement si paisible, leurs oreilles sont frappées par des airs de contredanse; ils lèvent la tête, et voient les fenêtres brillamment éclairées d'un appartement au troisième étage; c'est là, disent-ils tout d'une voix; on danse, montons et dansons. Aussitôt dit, aussitôt fait; ils sonnent: un homme à physionomie franche et ouverte vient les recevoir.

—Monsieur, lui dit M. de Lally, nous sommes des gens comme il faut; nous aimons beaucoup la danse; le hasard nous a amenés dans votre quartier; nous avons entendu la musique, et nous n'avons pu résister à l'idée de vous demander la permission de danser chez vous. Ne nous refusez pas, je me rends garant que vous n'aurez pas à vous en repentir.

—Ce serait très-volontiers, messieurs; mais, avant d'entrer, il faut que vous sachiez chez qui vous venez.

—Qu'importe! votre langage dénote un homme bien élevé; nous pensons n'être nullement déplacés chez vous.

—Encore une fois, messieurs, je dois vous dire à qui vous parlez; je suis le bourreau de Paris; j'ai marié ma fille au fils de l'un de mes confrères, et nous célébrons la noce.

Ici mouvement d'hésitation chez les jeunes gens; mais bientôt reprenant leur gaité, et souriant d'avance à l'idée de pouvoir dire dans les salons de Versailles: Nous avons dansé chez le bourreau de Paris; Monsieur, reprennent-ils, nous serons charmés de faire votre connaissance; ici: votre ton, vos manières nous réconcilient d'avance avec

un homme dont le titre, nous l'avouons, ne se prononce pas toujours sans une sorte de frémissement.

Une fois introduits, les jeunes seigneurs s'empressent d'engager les plus jolies femmes de la société, et se mettent à danser.

M. de Lally, ému sans savoir pourquoi, était resté seul, près du maître de la maison, et l'interrogeait curieusement.

— Ce n'est pas vous, monsieur, qui faites les exécutions ?

— Non pas ordinairement, j'ai des aides : je ne suis tenu qu'à assister. Mais si le condamné était un grand seigneur, si c'était vous, par exemple, monsieur, je regarderais comme un devoir, comme un honneur, de procéder moi-même à l'exécution.

M. de Lally sourit d'un air contraint, et ne tarda pas à se retirer.

Quinze ans plus tard, presque jour pour jour, ce même bourreau tranchait la tête de M. de Lally.

Maintenant, allez rue des Marais, derrière le Diorama, frappez à une maison de jolie apparence, sans numéro, vous serez reçu par un homme dont la figure ressemble beaucoup à celle de Louis XVI : il vous accueillera avec politesse, et répondra à vos questions sans la moindre répugnance. Il vous montrera sa bibliothèque ; il s'occupe beaucoup de littérature. Si vous l'interrogez, il vous dira qu'il donnerait la moitié de sa fortune, bien légitimement acquise, pour l'abolition de la peine de mort.

Sans trop se faire prier, il vous montrera son musée, une petite guillotine en acajou et un large coutelas. La guillotine est le premier modèle de cet instrument qui ait été fait ; le coutelas est celui avec lequel les gentilshommes, qui, sous l'ancien régime, jouissaient du privilège de ne pas être pendus, étaient décapités. Après vous avoir montré une large brèche à la partie inférieure du coutelas, il vous dira :

« Du temps de mon père, les seigneurs de la cour avaient le droit de se tenir sur la plate-forme de l'échafaud, pendant les exécutions. Lorsque M. de Lally eut la tête tranchée, un jeune seigneur froissa le bras de mon père, détourna le coup, et la lame est venu s'ébrécher contre une dent. »

AGRICULTURE.

FROMAGES.

La première opération consiste à faire coaguler le lait. Pour opérer et hâter cette coagulation on peut employer plusieurs substances, telles que l'alcool, la crème de tartre, la gomme arabique &c. Toutefois on préfère l'usage de la présure, qui est le lait caillé dans le second estomac d'un jeune veau, non sevré et que l'on tue peu de temps après qu'il l'a bu. On appelle cet estomac caillette, parce que le lait s'y caille facilement.

Cet estomac, salé et conservé au frais, ou séché dans un lieu sain, sert en toute saison. On prépare la présure en ouvrant la membrane de l'estomac, d'où l'on retire momentanément les grumeaux de caillé pour la laver à l'eau froide et la sécher à demi dans un linge propre ; on y joint du sel et quelquefois du vinaigre et on les rétablit

dans l'estomac que l'on conserve soit sec suspendu, soit déposé dans un pot de terre bien couvert au frais, et dans le quel on met assez d'eau salée pour qu'elle couvre la caillette et la tienne constamment humide pendant une huitaine de jours, au bout des quels on retire cette eau. L'humidité du vase que l'on tient couvert dans un endroit frais suffit ensuite pour que la caillette maintienne en bon état sa présure. Lorsque la présure est épuisée, on emploie l'estomac sec, en en coupant, à mesure du besoin, un petit morceau qu'on fait dissoudre dans de l'eau ou du vinaigre.

Il existe encore plusieurs compositions de présure ; mais nous croyons celle que nous donnons ici la plus simple et la meilleure. Il est difficile de rien déterminer d'exact à l'égard de la quantité de présure à employer. L'usage doit être le meilleur guide à cet égard. Il faut soigneusement éviter d'en mettre une trop grande quantité : le fromage serait dur et coriace et il aurait un goût désagréable. Trop peu le ferait cailler lentement, et d'une manière incomplète. Ecrémé, le lait exige moins de présure. Il en est de même si le temps est chaud. Au surplus le lait chauffé jusqu'à ce qu'il soit tiède favorise l'action de la présure et cette méthode est préférable.

Avant de parler des autres espèces de fromages, il convient que nous parlions de cette espèce de fromage, qu'on appelle *fromages affinés* et qui paraissent particuliers à ce pays. Les meilleurs fromages de cette espèce sont ceux qui nous viennent de Boucherville. Voici la manière de les faire : Aussitôt que le lait commence à se convertir en caillé, on le sale et on le rompt avec la main pour faciliter la séparation du serum ou petit lait, puis on le met dans les formes où on le presse. On ne le laisse dans les formes que quelques minutes, après quoi on l'en retire pour le déposer dans un lieu frais sans être humide. Pendant une huitaine de jours, il faut avoir soin de le laver tous les deux jours dans du petit lait. On peut les manger en cet état au bout de quinze jours ou un mois ; mais on les préfère affinés. Pour les amener à cet état de perfection, on les enveloppe d'un linge qu'on imbibe d'une eau saturée de sel. Ce procédé les empêche de moisir et les défend contre les attaques des insectes. Si on les tient dans un lieu où la température soit peu élevée, on peut les conserver ainsi très longtemps. Lorsqu'on veut les manger, il ne faut que les transporter dans un lieu chaud : deux ou trois jours suffisent pour les affiner parfaitement. Plusieurs personnes, outre l'enveloppe d'un linge, les enveloppent encore dans du foin. Cette méthode est très avantageuse.

Les formes dans les quelles on les travaille sont en fer blanc, de quatre pouces de diamètre environ et de six pouces de hauteur ; elles sont de plus percées de petits trous pour laisser échapper le petit lait.

Cette espèce de fromage est fort recherchée. Ils se vendent jusqu'à 30 et 40 sols sur nos marchés. Lorsqu'on considère qu'on peut faire le fromage avec le lait le moins riche, qu'on peut même l'écrémer pour cela et qu'il ne faut qu'environ trois pots de lait pour faire un de ces fromages, que d'ailleurs la main d'œuvre est très peu de chose, on sera étonné qu'on n'en fasse pas davantage et qu'on préfère l'acheter à un haut prix de l'étranger. Nous ne croyons pas qu'une livre de ce fromage coûte au producteur en temps et en matériaux plus de 10 sols ; en le vendant il fait donc un profit net de deux ou trois cents. Est-il sur une ferme un objet d'exploitation qui puisse va-

voir celui-là ! (*) C'est généralement au mois de Septembre qu'on commence à faire ces fromages. On en fait aussi le printemps avant les chaleurs.

Les fromages sont ou gras ou maigres; les premiers proviennent du lait qui n'a pas été privé de la crème; on fait les seconds avec du lait écrémé. Il est même des fromages pour la composition des quels on ajoute à la crème que contient le lait une certaine quantité d'autre crème qui les perfectionne. Ainsi, avant d'intruder la présure, on mélange la crème additionnelle; quelquefois on ne l'ajoute que lorsque le lait est déjà caillé. Ce fromage doit être mangé frais, parce qu'il n'est pas susceptible de conservation. Il faut battre la crème avant de la mêler; ce battage la rend très agréable, parce qu'il dissipe ou combine les principes que l'altèrent toujours plus ou moins.

Il serait inutile de s'étendre ici sur les modes employés dans la confection des différens fromages. Il est peu probable qu'on pense de sitôt à en faire ici d'autres que ceux qu'on appelle *fromages affinés*: d'ailleurs l'état actuel de notre culture qui ne laisse pas lieu à la formation de grands pâturages, empêchera, tant qu'on n'aura pas changé cette culture, de faire en grand ce genre d'exploitation. Qu'il nous suffise de dire qu'on pourrait confectionner ici du fromage de Milan, de Gruyère, de Hollande, le parmesan &c., comme on y fait le fromage affiné; la diversité que l'on remarque entre les différens fromages tenant à la préparation du laitage et nullement à la nature des pâturages. Notre fromage affiné n'est particulier à ce pays qu'à cause de quelques différences dans la manière de le faire; on en affine aussi dans quelques provinces de France et on le vend sous le nom de *fromage passé*. A Meaux on les affine ou on les passe à un tel point que la pâte devenue fine et crémeuse, crève la croûte qui la contenait et se répand en dehors. On met cette espèce de crème qu'on recueille soir et matin dans des pots qu'on couvre de parchemin. On ne tarde pas à en faire usage, car c'est là le dernier terme de ces fromages qui finiraient, en peu de temps, par se décomposer tout-à-fait.

La qualité du sel que l'on emploie suffit pour donner un goût particulier au fromage. Quelquefois on mêle au caillé quelques graines du cumin, pour lui faire contracter une odeur aromatique. Dans d'autres contrées, au lieu de cumin, on introduit dans le caillé des ciboules, de l'estragon et du persil hachés très menu.

Une cuisson plus ou moins forte et une dose plus ou moins grande de safran ou de jus de carottes dans certains fromages sont encore de grandes causes de différence pour le grain et pour la couleur. Les différentes couleurs de la croûte des fromages vient de ce qu'on les a vernis avec un peu d'huile de lin, du beurre, de la lie de vin, de l'eau de vie, &c.

Le fromage de Gruyère si vanté est de trois espèces: le gras, qui renferme le lait pur avec sa crème; le demi-gras qui a été privé d'une partie de cette crème; et le maigre dans le quel il n'en est pas resté. Celui qui nous vient ici est de cette troisième qualité; les deux premières espèces ne se conserveraient pas assez parfaitement; parce

qu'ils deviennent forts de goût en vieillissant, la partie butireuse devenant rance assez promptement.

On recherche fort en Angleterre et en France une espèce de fromage qu'on appelle fromage vert ou de sauge. Comme il est aisé à faire, nous pensons que la recette n'en sera pas déplacée ici. On met le soir, dans le lait destiné à faire un fromage de cinq livres, une poignée de feuilles de sauge, avec moitié autant de pétales de soucis et une pincée de persil, préalablement hachés menu et mélangés. Le lendemain au matin on coule ce lait au quel on ajoute un tiers de lait récemment trait, après les avoir fait cailler séparément. On les dispose dans la forme après les avoir mêlés.

En général, le lait le plus frais, une dose convenable de présure, la prompte et complète expulsion du sérum, les soins qui président à la conservation du fromage et à son affinage, sont les conditions indispensables pour qu'il soit de bonne qualité.

Le charbon répandu en poussière sur les fromages a la propriété de les empêcher de pourrir et de se corrompre, pendant assez long temps pour qu'on les puisse consommer.

Vinaigre de petit-lait.

On peut faire de fort bon vinaigre avec le petit-lait qui s'écoule soit du fromage, soit du caillé: ce vinaigre se fait ainsi qu'il suit.

On expose au midi ou sur un fourneau une barrique ou un baril défoncé et placé debout; on le remplit à moitié de petit lait fraîchement écoulé. Dans une cuvette ou baquet on verse environ une pinte de petit lait dans lequel on délaie une once de miel commun pour chaque six pots de petit-lait vidé dans la barrique ou le baril et on y verse un septième d'eau de vie à bas prix, telle que celle de grains ou de patates. On mélange et on agite le tout avec un balai neuf; puis on couvre la barrique avec une toile un peu grosse. Il faut que la chaleur soit de vingt à vingt trois degrés pour que la fermentation se développe promptement. Les quatre premiers jours on agite la liqueur avec le balai: la fermentation s'opère bien et passe du spiritueux à l'acide. Quand le liquide est devenu vinaigre, on le soutire et on le verse dans des cruches à la cave; on les bouche et la clarification se fait d'elle-même en peu de temps. Ce vinaigre est bon pour les usages de la cuisine, mais il conserverait longtemps un arrière goût de petit lait, si on ne le parfumait pas. C'est à quoi on parvient facilement en jetant dans le vaisseau qui le contient des fleurs de sureau préalablement séchées à l'ombre, avec un peu d'ail ou d'ognon.

UTILITÉ DU SEL COMMUN EN AGRICULTURE.

Un des effets du sel, lorsqu'on le répand sur la terre dans une juste proportion, est de donner une nouvelle vigueur aux plantes légumineuses et d'avancer leur croissance sans en altérer la saveur. C'est aussi une des substances les plus efficaces qu'on puisse employer dans un jardin pour la destruction des insectes.

Pareillement on a trouvé que le sel est un préservatif certain contre les effets fâcheux de l'humidité si redoutable aux bestiaux. On le fait administrer avec succès aux chevaux dont les jambes se gonflent à la suite de grandes fatigues. Donnée aux vaches, le sel ôte au lait et au

* On a calculé à Chester que le lait de vingt-cinq vaches peut donner chaque jour, du commencement de mai à la fin de juillet, un fromage de 50 à 60 livres.

beurre ce goût de navet qu'il contracte quelquefois lorsqu'on les nourrit avec cette plante. Il peut également s'employer très utilement pour la conservation des abeilles pendant l'hiver. Il faut pour cela qu'il soit mis en dissolution dans de l'eau bien claire et mêlé avec un peu de mélasse. Dans cet état le sel est pour ces insectes un préservatif excellent contre le dyssentérie, maladie à la quelle ils sont sujets.

Comme l'abus du sel donné aux bestiaux a ses dangers et que cette substance peut être considéré comme un aliment ou un poison suivant l'usage qu'on en fait, il est bon de connaître les doses qu'il est prudent d'administrer.

Onces par jour en deux fois.

- Aux chevaux5
- Aux vaches quand elles donnent du lait.4
- Aux bœufs qu'on engraisse.....5
- Aux veaux.....1
- Aux moutons.....3 par semaines.

ECONOMIE,

INDUSTRIELLE ET DOMESTIQUE.

EMAILLE DONT ON SE SERT EN PERSE ET EN RUSSIE POUR ÉMAILLER LES BIJOUX D'ARGENT OU L'ARGENTERIE.

- Prenez :
- Argent.....demi-once
 - Cuivre.....2 onces et demie
 - Plomb.....3 onces et demie
 - Soufre.....12 onces
 - Sel ammoniac.....2 onces et demie

On fait une pâte avec la fleur de soufre et l'eau, on la met dans un creuset, on fond ensuite les métaux et on les verse dans le creuset qui contient la pâte, on recouvre ce vase afin que le soufre ne s'enflamme pas, puis on fait calciner sur le feu jusqu'au moment où tout le soufre superflu se trouve dissipé, on pulvérise ensuite finement la masse et on forme avec une dissolution de sel ammoniac une pâte que l'on fait entrer dans les creux de l'argenterie; au moyen du frottement on nettoie ensuite les pièces et on les porte dans un fourneau où elles sont suffisamment échauffées pour fondre la pâte qui remplit la gravure et la faire adhérer au métal; cela fait, on humecte la pièce avec une dissolution de sel ammoniac et on la place au fourneau sous un moufle pour la porter au rouge; on peut ensuite frotter et polir cette pièce lorsqu'elle est refroidie, sans craindre d'altérer la gravure, ni la faire tomber; elle est d'un noir magnifique.

MR. L'ÉDITEUR,

J'arrive chez moi d'un voyage de 20 lieues, que ma mauvaise étoile a voulu que j'entreprisse par les chemins affreux de cette saison. Pendant toute la route j'ai pesté, énragé contre les inspecteurs, voyers, grands et petits, et contre je ne sais qui encore. Tout cela ne m'a pas empêché de me meurtrir cruellement certaines parties trop proéminentes de mon individu et de voir mon compagnon de voyage arriver avec une fièvre aigüe. La nature et du

repos le guériront, si les Médecins le veulent. Moi, j'ai promis de me venger. De qui? De vous et de vos lecteurs. J'ai promis, en ex voto, de faire un long article pour le *Glaneur*, si Mercure qui préside aux chemins, je crois, suivant la Mythologie, voulait bien me faire arriver chez moi qu'avec des contusions. Malheureusement pour vous le fils de Maia m'a été favorable et voici mon article. Il est sur et contro les chemins, comme vous le pensez bien.

Je crois qu'en aucun lieu du monde il existe de chemins aussi mal entretenus qu'en Canada. Il est vrai qu'il existe aussi peu de pays où les pluies soient aussi fréquentes et les gelées aussi considérables. Mais il me semble que plus la nature nous a été contraire sur ce point plus aussi nous devrions faire d'efforts pour la vaincre. Il ne faut pas oublier que des chemins bien entretenus sont une des grandes sources de prospérité chez un peuple. Ils exigent moins de bêtes de somme, économisent le temps des voituriers, facilitent les transports et conséquemment le commerce, cette grande source de richesses chez un peuple. D'après une comparaison que l'on a faite de quelques-unes des principales routes de France et d'Allemagne, on a trouvé que le prix moyen de transport du roulage ordinaire pour 50 livres et par lieue est de 9 centimes $\frac{1}{2}$ en France et 18 centimes en Allemagne. Le Marchand paie donc près du double plus cher en Allemagne qu'en France pour faire transporter ses effets et c'est le consommateur qui paie cette différence. La vitesse du transport est par jour de 8 lieues $\frac{1}{12}$ en France et de 6 lieues $\frac{5}{12}$ seulement en Allemagne. Dans des pays comme l'Allemagne et la France où chaque jour plusieurs milliers de voitures sont en mouvement, quelle étonnante différence de frais et de temps! J'en conclus que les dépenses encourues pour l'amélioration des chemins ne sont pas un impôt prélevé sur le peuple, mais lui procurent un des plus grands bienfaits. On objecte contre le gouvernement des Etats-Unis qu'il fait payer des impôts. Sans vouloir faire ici de la politique qui n'entre pas dans votre programme, je me permettrai pourtant de dire que ces impôts, qui du reste sont assez légers, assurent à l'Américain d'excellentes routes qui retiennent peut-être dans sa bourse plus d'argent qu'il n'en fait sortir sous forme de taxes.

Dans tout ce que je dis ci-dessus il n'est pas question des chemins de fer. Comme il ne faut pas être trop exigeant, je me contenterais de beaux chemins sur sable ou sur gravier. Je ne dirai donc qu'un mot des chemins de fer parce que ce mot entre dans ma thèse, économie de temps et d'argent. Entre Liverpool et Manchester il existe un chemin de fer. Les départs de la voiture à vapeur se font de chaque ville quatre fois le matin et quatre fois dans l'après midi. La distance entre ces deux villes étant de 13 lieues, elle parcourt donc chaque jour une distance de 104 lieues. Les convois de voyageurs étant ordinairement de 150 personnes, outre les bagages, bestiaux, marchandises &c., et le trajet se faisant dans 1 heure $\frac{1}{2}$, au lieu de 6 heures et même d'avantage, il y a donc une économie de temps, pour les 1200 voyageurs qui font journellement cette route, de 1500 heures ou de 125 jours de 12 heures. Le prix des places pour chaque voyageur variait en 1830 de 3 à 6 francs. Je crois que dans des voitures ordinaires il devrait varier de 6 à 12 francs. Le voyageur paierait donc le double... puis les contusions! On se proposait alors de réduire les prix du tarif. Mais

revenons à nos moutons : c'est des chemins où je me casse le cou que je veux parler. Lorsque l'on entreprend de construire ou de réparer un chemin, il ne faut pas oublier de remplir les conditions suivantes : 1^o que le chemin offre pour le passage des voitures une surface solide en toute saison et susceptible de résister à leur poids, 2^o qu'il soit à l'abri de l'action destructive des eaux.

Pour avoir cette seconde condition nos chemins ne sont pas assez généralement bordés de bons fossés. En outre ces chemins offrant presque toujours une surface plane, l'écoulement des eaux vers les fossés latéraux n'est pas assez assuré et la circulation s'opérant principalement au milieu du chemin, cette partie s'use plus vite et finit par devenir tellement basse que les eaux pluviales y restent en stagnation. Joignez à cela qu'en creusant les fossés, on a soin de jeter la terre sur les bords afin de retenir plus sûrement les eaux au beau milieu du chemin. Pour mettre un chemin à l'abri de l'action destructive des eaux on doit le bomber en lui donnant à peu près la forme que présente un champ cultivé à la charrue. Quoique élevé dans la crainte de Dieu et des sous-voyers, je me permettrais cependant de dire que ces derniers, d'après des lois sans doute existantes, nous font faire des routes trop larges. Dans mon humble opinion, 18 à 20 pieds seraient bien suffisants, au moins pour les routes les moins fréquentées. Deux voitures pourraient s'y rencontrer à l'aise ; ils seraient plus faciles à entretenir et les eaux s'en écouleraient mieux. La plupart des routes en Europe n'ont que cette largeur.

Peu de terrains ont naturellement le degré de solidité nécessaire pour que le chemin offre pour le passage des voitures, en toute saison, une surface susceptible de résister à leur poids. Dans les pays où l'on a quelque soin des routes, on y supplée en couvrant le chemin, sur une partie de sa largeur, de pierres ou de gravier. La législature provinciale a pourvu à l'empierrement ou *Mac-Adamisage* de quelques-unes de nos routes. Ces *chaussées à la Mac-Adam*, comme on les appelle en France, ne se font qu'à grands frais, parce qu'elles exigent des fondations ; mais on en fait aussi sans fondations. Celles-ci sont peu coûteuses, surtout s'il y a dans le voisinage de la pierre soit calcaire, soit granitique. Quelquefois on trouve cette dernière répandue sur nos champs en fragmens tellement petits qu'il n'y aurait pas besoin de la concasser. Un transport de quelques arpens seulement serait tout ce qu'il y aurait de frais à faire.

Au reste de tous nos mauvais chemins les plus mauvais sont sans contredit ceux appelés *chemins de ligne*. La raison en est que tout le monde étant obligé d'y travailler, personne n'y travaille. Un autre grand inconvénient est qu'il n'y a pas d'ensemble dans les travaux ; l'un fait sa part de fossé de 18 pouces de profondeur, pendant que ses voisins font les leurs de 10 ou 12 pouces ; de manière qu'il ne se trouve pas à avoir fait un fossé mais creusé un réservoir. Les cultivateurs obligés de travailler à un chemin de ligne seraient mieux, dans leur intérêt comme dans celui du public, de se cotiser pour donner ce chemin à l'entreprise. Si l'entrepreneur était seul sujet à être poursuivi, les cours de justice, à qui Dieu nous préserve d'avoir affaire, sortiraient annuellement quelques centaines d'ordres de moins ; Messieurs les gens de loi en seraient peut être moins gras, mais certainement le bon cultivateur n'en serait pas plus maigre.

Je termine en vous souhaitant de ne pas avoir à voyager avant que l'hiver ait revêtu son manteau blanc. Alors vous pourrez bien vous faire assommer dans les cahots et vous perdre dans des chemins sans balises ; au moins ce ne sera pas parce que je n'aurai pas parlé des empierrements, des ornieres &c. Avant ce temps, vous nous donnerez le 1er Numéro du *Glaneur* que le public semble attendre avec impatience. Que vous deviez avoir du succès, je n'en doute pas ; mais je ne suis pas aussi sûr que vous serez payé. Vous devez savoir par expérience qu'il y en a plus qui prennent les papiers qu'il n'y en a qui les paient.

VIATOR.

..... 20 Octobre, 1836.

CHAUFFAGE DES APPARTEMENTS.

Un des correspondans du *Mercury* recommande de couper en trois et même en quatre le bois de chauffage de trois pieds de long et de ne pas le fendre, à moins qu'il ne soit trop gros pour entrer dans le poêle. Il assure, d'après sa propre expérience, qu'en agissant ainsi, au lieu de le scier en deux et de le fendre, comme c'est l'usage, une corde de bois durera presque autant que deux. Quoique ceci puisse ne pas paraître fondé en raison, la cherté des combustibles en plusieurs lieux ne doit pas permettre qu'on néglige au moins d'essayer ce nouveau mode.

EDUCATION.

ENSEIGNEMENT PAR SOI-MEME.

Initier vos lecteurs, pères de famille, à un système d'enseignement qui les dispensât, pour l'éducation de leurs enfans, de leçons longues et coûteuses, serait certainement un service d'autant plus grand leur rendre que les moyens d'éducation sont plus rétrécis en ce pays. Ce système d'éducation est en grand honneur aujourd'hui en France. Un grand nombre de pères de famille s'en servent pour donner eux-mêmes en peu de temps l'éducation à leurs enfans. Plusieurs écoles publiques en recueillent aussi les heureux fruits. Un membre de la chambre des députés, frappé de la simplicité de cette méthode, en tenta l'application sur des personnes qui étaient parvenues jusqu'à l'âge de 30 ans sans savoir lire. Les prompts et heureux résultats qu'il obtint encouragèrent ses efforts, et après deux mois de séjour dans sa terre, 40 habitans de sa commune lisaient non seulement avec facilité, mais encore avaient pu lui écrire tous une lettre où ils lui peignaient leur gratitude. Si dans nos campagnes du Canada un nombre de personnes instruites, suivant ce noble exemple, consacrait ainsi une partie de ses loisirs à l'émancipation intellectuelle de quelques-uns de ses semblables, nous pourrions espérer de voir bientôt les bienfaits de l'éducation pénétrer jusque dans les plus humbles chaumières.

Voici l'application de ce système à la lecture.

Le choix du livre est indifférent ; on a toutefois recours pour de jeunes enfans à un ouvrage dont les caractères soient un peu forts.

Prenons le *Télémaque*.

L'élève a donc sous les yeux le *Télémaque*.

Le maître lit à haute voix le premier mot *Calypso*, et l'élève répète à haute voix *Calypso*.

Le maître recommence ; et dit, *Calypso-ne*, L'élève répète distinctement, en séparant bien les mots : *Calypso-ne*.

Le maître ajoute alors le troisième mot de cette manière : *Calypso ne-pouvait*. L'élève suit, et répète : *Calypso-ne-pouvait*.

L'élève essaie de retrouver dans ce troisième mot quelques unes des lettres qu'il a vues dans les deux premiers ; il n'est pas encore temps de lui en dire le nom.

Le maître continue d'ajouter un mot à ce que l'élève a lu précédemment : *Calypso-ne-pouvait-se*, et l'élève le redit après lui : ainsi de suite jusqu'à la fin de la phrase : *Calypso ne pouvait se consoler du départ d'Ulysse*.

Quand la phrase est achevée, on en fait recommencer la lecture plusieurs fois en commençant tantôt par la fin tantôt par le milieu. Puis on vérifie que l'élève a retenu tous les mots, et qu'il lui est facile de montrer alternativement à la première demande et sans hésitation : *consoler, départ, se, pouvait, du*, etc. Les mots oubliés sont redits par le maître, mais après quelques efforts de l'élève pour les retrouver par lui-même.

A la suite de cette vérification sur laquelle il est indispensable de s'arrêter et de revenir souvent pour acquérir la certitude que l'élève connaît tous les mots, et qu'il n'en confond plus aucun, on passe à la décomposition des mots par syllabes.

Combien de sons ou de syllabes dans *Calypso*?—Trois. Quels sont ils?—*Ca lyp-so*.—Montrez *lyp-ca-so*. Combien y en a-t-il dans *ne*, dans *pouvait*? Puis on montre l'une après l'autre : *pou-pou-pouva-pouval-pouvait-oler-soler-con-conso-dép-art-lysse-ypso*, etc.

Le maître indique les syllabes que l'élève ne sait pas trouver seul, et il continue cet exercice pour tous les mots, se rendant compte néanmoins de temps en temps, par la répétition des mêmes demandes, que l'élève a tout retenu dans les mots déjà lus et décomposés. Si quelque chose est oublié, il ne faut pas pousser plus loin, avant que l'élève n'ait réappris ce qui serait sorti de sa mémoire ; car *apprendre et retenir*, c'est l'enseignement naturel ; *apprendre et oublier*, c'est la méthode ordinaire.

Quoique la connaissance des lettres ne soit que secondaire, il n'y a nul inconvénient à lui en donner le nom quand la première phrase est entièrement sue.

Dans la seconde phrase, au mot *sa*, le maître demande à l'élève le nom des deux lettres qui composent ce mot. En cas d'oubli, on les dit de nouveau, en montrant où elles se trouvent ; puis on reprend la lecture des mots suivants et la décomposition de ces mots par syllabes et par lettres.

Le maître aide l'élève dans ce qu'il ignore, et le laisse retrouver seul ce qu'il a déjà vu. Qu'on se défende surtout de la facilité, et même du penchant assez ordinaire, de venir au secours de l'élève, dès qu'il hésite dans ses réponses, ou qu'il les fait d'une manière inexacte. C'est lui rendre nécessaire l'appui des autres ; c'est entretenir la disposition, en quelque sorte naturelle, de parler sans réflexion ; et ces habitudes, si faciles à contracter, ne se perdent qu'avec tant de peine et de temps, qu'on ne saurait trop se prémunir contre ce qui tend à les faire naître.

C'est toujours à l'élève à parler sur ce qu'il apprend ; au maître à l'écouter avec patience, et à lui faire remarquer, non pas qu'il déraisonne, il le sait bien, mais qu'on s'aper-

çoit de ses méprises. L'élève s'instruit donc lui-même ; le maître ne fait que le diriger.

On dit à l'élève de montrer tel ou tel mot de son paragraphe, que l'on désigne. Retrouve-t-on dans la troisième phrase quelques mots des deux premières ? etc. etc. Y a-t-il dans la quatrième phrase des syllabes qui soient dans les trois premières ? Quelles sont les lettres du mot *p-l-u-s* ?

Cet ensemble de demandes et de réponses n'est présenté que comme exemple. Il est suffisant, malgré son peu d'étendue, pour montrer en général la marche qu'il faut suivre ; c'est-à-dire, l'ordre et la nature des questions qu'on peut faire. Elles doivent toutes avoir pour but essentiel ou de ramener les élèves sur les leçons précédentes, ou de provoquer de leur part de nouvelles réflexions sur leurs acquisitions nouvelles.

On dit aussi à l'élève de préparer seul la lecture de quelques mots ou de quelques phrases, toujours en rapportant ce qu'il ignore à ce qu'il a appris, ou en d'autres termes, en essayant, par diverses décompositions, de retrouver dans les mots qu'il connaît les syllabes des mots qu'il veut déchiffrer.

On continue ces divers exercices, en n'aidant l'élève que pour ce qu'il ne peut pas trouver lui-même, jusqu'à ce qu'il lise couramment, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'il sache par cœur deux ou trois pages. Dès qu'on est parvenu, par exemple, à *Calypso étonnée et attendrie*, l'élève sait ordinairement lire suffisamment pour déchiffrer des livres, en rapportant ce qu'il ignore à ce qu'il a appris.

Quinze jours suffisent à l'élève zélé et intelligent.

E. B.

MÉLANGES.

D E C E M B R E .

Ce mois est appelé de ce nom, parce qu'il était le dixième après celui de Mars, qui était le premier de l'année de Romulus. Comme on avait donné au moins de juillet, appelé auparavant *Sexilis*, le nom de Jules César, et au mois d'août celui d'Auguste, l'empereur Commode voulut donner celui d'*Amazon* au mois de décembre, en l'honneur d'une dame romaine dont il portait dans un anneau le portrait où elle était peinte en amazone. Mais le nom de Décembre fut repris plus tard, et resta, quoi qu'il fût le douzième mois de l'année.

C'est en Décembre que les Romains célébraient les fêtes en l'honneur de Saturne, si connues sous le nom de *Saturnales*. Elles furent établies à Rome, l'an 257 de sa fondation. D'abord la fête ne durait qu'un jour ; Auguste ordonna qu'elle se célébrerait pendant trois jours, depuis le 17 jusqu'au 19 ; Caligula ajouta un quatrième jour, qu'il appela *Juvenalis*, ou fête des jeunes gens. Pendant la durée de ces fêtes, les tribunaux étaient fermés, les écoles vaquaient, il n'était permis d'entreprendre aucune guerre, ni d'exécuter un criminel, ni d'exercer d'autre art que celui de la cuisine ; toute licence était donnée aux esclaves.

Immédiatement après les saturnales, on célébrait la fête des *digillaires*, ainsi appelée parce que sa célébration consistait surtout dans l'envoi que se faisaient les Romains

de présents, tels que cachets, anneaux, et autres petits objets de sculpture, comme à Noël en Allemagne, et au 1^{er} janvier en France.

HISTOIRE DE LA LUNE

ET DE

MON AMI PIÉROT.

Il y a cent quatre-vingt-cinq ou six ans environ, vivait un pâtissier nommé Crêpon. C'était un homme doux, serviable, honnête, mais singulièrement bizarre en paroles. Ce Crêpon, fort médiocre pâtissier du reste, ne parlait jamais qu'en rimes. Par exemple voulait-il complimenter quelqu'un, il lui disait :

Monsieur, je vous fais sans façon
Mon compliment, signé Crêpon.

Cela n'avait pas le sens commun, car on ne signe pas un compliment que l'on fait de bouche, mais Crêpon n'y regardait pas de si près. Que lui importait le sens commun, pourvu qu'il trouvât la rime ?

Or, ce Crêpon, qui, par la force de l'habitude, avait fini par s'exprimer aussi aisément en méchants vers qu'un autre pourrait s'exprimer en prose, avait pour voisin un nommé Pierre Janrat, écrivain public de son métier. Pierre Janrat écrivait pour tous ceux qui ne savaient pas écrire ; il leur prêtait son style et son éloquence moyennant quelques sous de rétribution ; bref, Janrat vivait de l'ignorance d'autrui, et à cette époque le nombre des ignorans était considérable parmi les gens du peuple. Aussi Péchoppe de l'écrivain ne désomplissait-elle pas d'ouvriers, de pauvres diables, qui s'en venaient, les uns, le prier d'écrire en province à leur famille ; les autres, de leur faire un placet pour quelque grand seigneur dont ils sollicitaient la protection ; ceux-ci, de leur fabriquer une chausson pour la fête de leur femme ; ceux-là, des couplets pour leur prochain mariage. Janrat les accommodait de son mieux, et tous le quittaient enchantés de ses talens.

Un jour, certaine cuisinière sortait de Péchoppe de Janrat, qui n'était pas chez lui pour l'instant ; cette cuisinière, apercevant Crêpon dans sa boutique, lui demanda si Pécrivain rentrerait bientôt. Crêpon répondit :

Vous me demandez, cuisinière,
Quand mon voisin Pierre Janrat
Dans son échoppe rentrera,
Quand rentrera mon voisin Pierre ?

—Oui, monsieur.

Crêpon reprit :

Qui peut savoir ces choses-là ?
Pourtant, je vous le dis, ma chère,
Mon voisin Pierre rentrera
Quand mon voisin Pierre Janrat
Rentrera chez mon voisin Pierre.

C'était la première fois de sa vie que la cuisinière entendait parler un semblable langage. Elle resta émerveillée devant Crêpon, qui continuait de lui parler de la sorte sans plus hésiter, que s'il se fût agi de lui dire bonjour ou bonsoir. Dans sa surprise elle ouvrait de si grands yeux et une si grande bouche que le pâtissier, croyant qu'elle avait faim, lui dit :

J'ai des tartes et des galettes,
Des pâtés chauds, des pâtés froids,

Des tourtes, vrai manger de rois,
Des croquets, manger de fillettes ;
J'ai des massopains excellens,
Des échaudés bons pour les dents ;
Des bisemits tout sucre et tout crème
Et des gâteaux que chacun aime.
Entrez, mangez ; je suis Crêpon,
Pâtissier du roi du Japon.

Le roi du Japon arrivait là pour rimer à Crêpon. Mais la cuisinière qui ne savait ni ce que c'est qu'une rime, ni ce qu'était le roi du Japon, s'imagina sans peine que le pâtissier fournaissait de pâtisserie quelque table royale : elle entra dans la boutique. Mais hélas ! combien les paroles de Crêpon avaient été trompeuses ! Le pauvre homme, entraîné par la rime, avait annoncé cent fois plus de fraudises qu'il n'en possédait réellement. A peine deux ou trois croquets, vieux et durs comme des pierres, se montraient-ils épars sur les plauches vides. La cuisinière pensa que le roi du Japon avait mangé toute la fournée de la veille, car en vain regardant-elle partout, elle n'apercevait que les deux ou trois croquets dont nous avons parlé ci-dessus. Dans son style étrange, Crêpon lui conta par quelle suite d'infortunes il se trouvait possesseur d'un fonds de pâtissier, sans posséder de pâtisseries.

Crêpon étant fort bavard de son naturel, et les vers rendant tout récit fort prolix, nous dirons, nous, en prose, et le plus brièvement possible, comment le pâtissier Crêpon n'avait plus de pâtés en sa boutique.

Ce malheur avait pour cause la manie du pâtissier rimeur. Ses garçons, ses servantes l'avaient quitté sous prétexte qu'il était fou, qu'ils n'entendaient rien à sa musique ; c'est ainsi que ces gens nommaient les phrases rimées du pauvre Crêpon.

Il faut dire aussi que la rime le poussait trop souvent à mal exprimer ses ordres. Fallait-il allumer le four la nuit, il disait :

Vous allamerez le four
Quand il ne fera plus jour.

Or, quand il ne fera plus jour signifie plutôt le soir que la nuit. Ce n'était pas encore préciser l'heure. Il fallait dire : Vous allamerez le four à 8 heures, ou à 10 heures, ou à minuit. Mais

Vous allamerez le four
A minuit

ne faisait ni le vers, ni la rime, et Crêpon était le très-humble esclave de l'un et de l'autre. De là des ordres mal suivis, un four chauffé trop tard ou trop tôt, des pâtés qui ne cuisaient pas assez ou qui cuisaient trop. Les pratiques de Crêpon l'abandonnèrent peu à peu ; après les pratiques s'en allèrent ses garçons pâtissiers. Bref Crêpon se dit :

Un homme n'est jamais malheureux s'il estime
Qu'un bon pâté vaut moins qu'une excellente rime.

Cependant la cuisinière regardait le pâtissier rimeur d'un air si stupéfait et si admiratif en même temps, que le bonhomme Crêpon ne put s'empêcher d'en être orgueilleux. Après quoi il lui demanda (toujours en rimaant) quelle affaire l'amenait chez son voisin Pierre.

Elle répondit que, se trouvant sans place depuis deux jours, elle était venue prier Pécrivain Janrat de lui dresser la liste des bourgeois qu'elle avait servis, afin que cette liste elle la présentât, comme matière à renseignement, au nouveau maître chez qui elle pourrait entrer.

A l'instant même Crêpon prit un morceau de papier sur lequel il écrivit, d'après quelques détails que lui donna la cuisinière :

Demoiselle Catherine,
Sachant faire la cuisine,
Blanchir, coudre, et catéraz,
A servi treize semaines
Monsieur le duc de Mesmes ;
Plus des Marquis par douzaines,
Un danseur de l'Opéra ;
Deux juges à la Grand' Chambre,
De l'Académie un membre,
Un évêque, un amiral,
Toutes personnes fort honnêtes
Et toutes fort satisfaites
De ses talens en général.

Crêpon ne jugea pas utile de faire remarquer à la cuisinière que le dernier vers était d'une mesure un peu plus longue que les autres. Seulement il lui dit que la nécessité de la rime l'avait contraint à mettre sur ce certificat certaines personnes dont elle n'avait jamais été la domestique, mais que ces sortes de choses étaient pardonnables en poésie. La cuisinière, de qui l'admiration allait croissant, fouilla dans sa poche pour payer Crêpon de sa peine, mais l'honnête pâtissier refusa son argent, sous prétexte qu'il travaillait pour la gloire, et non pas pour la fortune.

La cuisinière le quitta pénétrée de respect et de reconnaissance. A compter de ce jour, grâce au bavardage de demoiselle Catherine, les pratiques de Janrat vinrent frapper à la porte de Crêpon. La renommée du pâtissier-rimeur s'étendit à une lieue à la ronde. C'était à qui se ferait écrire par lui des lettres en vers, des compliments en vers, des placets en vers petits et grands. Mais, par malheur, plus Crêpon avait de pratiques, moins il avait d'argent ; plus il écrivait de rimes, moins il pouvait remettre à neuf sa garde-robe. Ses habits troués lui devenaient trop larges ; sa bourse et son estomac étaient également vides. En voici la raison : la cuisinière avait dit à ses voisins, voisins, amis et connaissances : allez faire écrire vos lettres par Crêpon, il ne veut pas qu'on le paie.

Aussi chacun s'empressait-il d'accourir chez Crêpon, qui remplissait gratuitement les fonctions d'écrivain public, fonctions que Janrat, au contraire, exerçait avec le plus grand avantage possible pour sa fortune. Souvent Crêpon, pressé par le besoin, avait bien quel'envie d'exiger le prix de ses vers, mais il n'osait, et nul ne songeait à lui offrir un argent qu'il ne demandait pas, car n'avait-il pas dit fièrement à la cuisinière : C'est pour la gloire que je travaille !

Janrat ne voyait pas sans déplaisir Crêpon se livrer au métier d'écrivain public ; toutefois s'apercevant que le pauvre homme tombait de plus en plus dans la misère, et que bon nombre de ses anciennes pratiques revenaient à son échoppe, peu satisfaites de Crêpon, qui écrivait en vers et gratuitement, il est vrai, mais qui, malgré tout, écrivait si mal, si mal, qu'on était fort embarrassé de le lire ; Janrat, disons-nous, s'apercevant que Crêpon ne faisait pas fortune à ce métier, et que son échoppe à lui recommençait à se garnir de monde, Janrat ne manifestait son déplaisir à Crêpon que par des railleries sur son ancien état de pâtissier. Il lui disait, par exemple, que son écriture était pleine de *pâtés* et que sa plume faisait continuellement des *brioches*.

De cette époque datent ces deux façons de dire :

Pâtés et *brioches*, considérés comme erreurs ou fautes d'écrivain.

A toutes les plaisanteries de Janrat, Crêpon n'opposait que des kyrielles de vers. Nous ne les citons pas tant ils sont mauvais : l'honnête Crêpon, qui était déjà un fort méchant poète les jours où il avait un peu d'argent dans sa bourse, était un rimeur tout-à-fait stupide les jours où il n'avait pas le sou. Ces jours-là devenaient de plus en plus communs. Pour manger, Crêpon en fut réduit à vendre son canif. Ce fut Janrat qui en fit emplette à vil prix. En vain, Crêpon, pour attendrir son heureux rival, lui prodiguait-il les rimes les plus belles, et les noms les plus doux ; en vain faisait-il rimer *douceur* avec *malheur*, *importune* avec *infortune* ; en vain nommait-il Pierre Janrat son cher *Pierrot* ; en vain à l'aide de cette terminaison enfantine et caressante qu'il donnait au nom de baptême de l'écrivain, essayait-il de toucher son âme à l'égard de ce canif dont son extrême misère l'obligeait à se dépouiller ; Janrat restait insensible, ou bien il riait en offrant d'acheter trois sous le canif du pauvre Crêpon.

Bref, le cher *Pierrot* paya trois sous le canif de son voisin le rimeur.

Cela fait, Crêpon ne pouvant plus tailler ses plumes, se trouva dans l'impossibilité de mal écrire les quelques lettres et placets qu'il avait coutume de rimer gratuitement pour le premier pauvre venu, et bientôt Crêpon, l'écrivain public, fut abandonné de tous comme l'avait été déjà Crêpon le pâtissier. Ce qui l'affligea le plus en cette affaire, fut moins de n'écrire pas des rimes, car il lui restait la ressource d'en dire, que de ne plus rendre service aux gens qui avaient si souvent eu recours à ses talens poétiques. Il était brave homme et avait un très-bon cœur, ce Crêpon. Maintenant, se dit-il avec tristesse, me voilà réduit à n'obliger personne.

L'excès de son chagrin lui fit même oublier cette fois de trouver une rime à *personne*. Jamais on ne vit un homme plus désespéré.

Faute de pouvoir tailler ses plumes, il les vendit ; faute de pouvoir noircir son papier, il le vendit. Il ne garda que son encrier, par la raison que pas un marchand n'en voulait. Cet encrier, qui était en corne, ne valait pas la centième partie d'un centime.

Dans l'excès de sa misère, Crêpon résolut de reprendre son état de pâtissier. Il se coiffa la tête d'un bonnet de coton que lui daigna prêter un de ses voisins ; il s'attacha sur le ventre un méchant tablier de toile, trouvaille faite au coin d'une borne ; il retroussa ses manches comme il avait coutume de faire pour manier sa pâte... Mais il manquait de farine, d'eau, de bois, de feu : il manquait de tout : il vit bien que pâtisser n'était pas chose possible, et tout dolent, tout vide, tout affamé, il se souleva en disant :

J'aime fort le propos de ce roi de Médine,
Lequel, étant à jeun, et n'ayant pas le sou,
Disait, en s'enfonçant dans son lit jusqu'au cou,
Quand on a faim, il faut se coucher : qui dort, dine.

Cependant Crêpon, fort peu restauré, dormait depuis une heure lorsque des coliques d'estomac le réveillèrent en sursaut. Le bonhomme reconnut alors que si dormir c'est dîner, du moins dormir n'est pas souper, ou que si c'est souper, il est impossible de souper plus mal. Les tiraillemens de la faim le faisaient horriblement souffrir.

C'était la nuit ; il se leva sur son séant, s'habilla à tâtons et se mit à réfléchir.

On ne sait au juste combien de temps il resta plongé dans ses réflexions, mais nous supposons que ce temps ne fut pas de longue durée.

Le bruit d'un *crin-crin* ne tarda pas à lui faire dresser l'oreille. Il écouta le son inaccoutumé de cette musique. Bientôt une petite voix douce lui cria par le trou de sa serrure : *Mossiou le scrivano poublic ! Mossiou Crèponé ! aprite-moi la vostra porte !*

Crèpon courut ouvrir. Dans la rue, sur le pas de sa porte même, était un enfant de 13 à 14 ans au plus. Dans sa main était un violon dont il s'amusait à râcler, tout en faisant des contorsions singulières qui causèrent une espèce de frayeur à Crèpon. A la fin rentré dans son calme habituel, Crèpon demanda au jeune inconnu, qui discontinuait à peine sa musique, ce qui l'amenaient chez lui à pareille heure, et de quelle utilité il lui pouvait être.

L'enfant dans son baragouin moitié italien, moitié français, conta au bonhomme qu'il était employé dans les cuisines de mademoiselle de Montpensier, une des grandes dames de la cour ; qu'il s'y ennuyait à périr ; que par bonheur, il y avait trouvé un mauvais violon ; qu'excité à la promenade par un beau clair de lune (la lune, cette nuit-là, était magnifique à voir) il était sorti dans les rues avec son bienheureux *crin-crin* ; que passant sur cette place, il avait vu écrit sur la boutique de l'ex-pâtissier : « Crèpon, écrivain public ; » que cela l'avait engagé à frapper à cette porte afin que maître Crèpon lui fît à l'instant, et en belles lettres moulées, un superbe placet pour mademoiselle de Montpensier ; qu'il se sentait musicien ; qu'il ne savait écrire en français, et enfin que Crèpon lui rendrait un signalé service en façonnant une espèce de requête dans la quelle mademoiselle de Montpensier serait priée très-humblement de faire un musicien d'un marmiton indigne.

Crèpon, non sans peine, comprit à peu près ce dont il s'agissait. Hélas, dit-il à l'enfant,

Hélas ! mon petit étranger,
Je n'ai ni plumes, ni papier,
Ni quoique ce soit pour vous faire
Votre requête épistolaire.
Mais peut-être bien que Janrat
Plume et papier me prêtera.

En deux sauts, Crèpon eut traversé la rue. L'enfant suivait, son violon à la main. Crèpon frappa un petit coup en disant : *Voisin Janrat !*

La porte resta close.

Crèpon frappa un coup plus fort :—*Voisin Pierre !*

Janrat ne répondit pas.

Crèpon frappa deux coups de suite :—*Mon cher Pierrot !*

Il entendit alors comme le bruit d'une porte qui s'ouvrait.

—*Cher Pierrot !* répétait-il tout bas ; ce petit mot de endresse lui a fait plaisir, il m'ouvre. Pendant ce temps, en effet, Janrat tirait ses verroux. Crèpon disait en lui-même :—*Je ne lui demanderai pas de papier parce qu'il m'en refuserait peut-être. D'ailleurs, j'ai encore chez moi du papier qui n'est écrit que d'un côté, j'écrirai de l'autre ; je ne lui dirai pas que je manque d'argent pour acheter de la chandelle, il verrait que je suis trop malheureux. Je lui dirai simplement que...*

Les verroux étaient tirés. On ouvrit. Mais à la vue

de Crèpon, Janrat referma bien vite sa porte en murmurant des injures.

L'enfant et le rimeur Crèpon se regardèrent avec inquiétude.

Crèpon recommença de dire :—*Voisin Janrat ! Voisin Pierre ! mon cher Pierrot !*

Après quoi, pour faire une espèce de rime à Pierrot, il ajouta :—*Oh ! voisin Pierrot ! oh !*

Une petite fenêtre était pratiquée au-dessus de la porte de la baraque où logeait Janrat, et tout à coup Crèpon vit passer une tête par cette petite fenêtre et il entendit la voix de Janrat qui lui demandait : *Qu'est-ce que tu veux, pâtissier ?*

Crèpon répondit :

Je voudrais, si cela te plaît,
Ecrire un illustre placet.
Le vent a soufflé tout-à-l'heure
Ma chandelle ; et dans ma demeure
Je n'ai pu trouver, crois-le bien,
Ni plume, ni feu, ni rien.

Je le crois aussi, dit Janrat : laisse moi dormir en repos et va te promener.

Un nuage qui depuis quelques minutes cachait la lune, cessa de la couvrir de son voile, et la reine des nuits brilla d'une lumière éclatante. On eût dit que cette clarté vive venait d'inspirer le génie poétique de Crèpon, car il se posa comme un acteur, la main droite levée vers le ciel, et dit d'une voix lente et triste :

Au clair de la lune,
Mon ami Pierrot,
Prête moi ta plume
Pour écrire un mot.
Ma chandelle est morte ;
Je n'ai plus de feu ;
Ouvre-moi ta porte,
Pour l'amour de Dieu.

En achevant ces mots, Crèpon, avec sa main gauche releva le coin de son tablier de toile, qu'il porta jusqu'à ses yeux. Le bonhomme essuyait une larme ; il pleurait.

Janrat, par moquerie, lui répondit en méchants vers, et en mauvaises rimes :

Je n'ouvre pas ma porte
A un pâtissier
Qui porte la lune
Dans son tablier.

—*Qu'est-ce qu'il veut dire ?* pensa Crèpon avec effroi, je porte la lune dans mon...

Il n'acheva point ; car, en effet, dans son tablier il vit une lune énorme, épouvantable...e'est-à-dire, qu'il y vit un trou rond comme un fromage, une entaille de grandeur telle que, la lune, du haut du ciel, ne paraissait ni plus ronde, ni moins large.

Cependant Janrat riait de toutes ses forces au souvenir de la méchante plaisanterie qu'il venait de faire au malheureux Crèpon : qui déjà se disposait à défendre l'honneur de son tablier, lorsque l'enfant saisit brusquement par la main le rimeur étonné, à qui il cria :

—*Ricominciate la cansone, mossiou !* Et l'enfant, se levant sur la pointe des pieds, remit le bras de Crèpon dans la position perpendiculaire où il était tout-à-l'heure ; puis

de nouveau, il le conjura très-instamment de recommencer les paroles qu'il avait dites.

— Quelles paroles, mon ami ? demande Crêpon.

— *Lé parolé « au clair di la lune, »* répondit le jeune marmiton.

— *Au clair de la lune ?* Volontiers, si je m'en souviens, reprit Crêpon, qui ne retrouva pas sans peine, dans sa mémoire, la strophe précédente, dont il répéta chaque vers lentement, d'après la prière que lui en fit l'étranger.

A mesure que Crêpon répétait un vers, le petit musicien faisait entendre un certain air qu'il tirait de son violon.

Quand à la fin Crêpon eut redit tous les vers jusqu'au dernier « *pour l'amour de Dieu* » l'enfant joua seul sur son instrument l'air qu'il venait de composer.

Cette musique fit une impression si vive sur Crêpon, sur Janrat, sur quelques voisins attirés à leurs fenêtres par la nouveauté de cette scène, que tous, à l'instant, d'un même élan, se mirent à battre des mains, et à chanter de toutes leurs forces l'air et les paroles devenues si célèbres depuis :

Au clair de la lune,
Mon ami Pierrot, etc.

Pendant ce temps-là le petit musicien les accompagnait avec son violon. L'air et les paroles achevées, Crêpon chantait encore ; et les voisins, aux fenêtres, ne cessaient d'applaudir, lorsque le jeune inconnu, d'une main agitant son violon, par-dessus sa tête en signe de joie, de l'autre glissa dans la poche du pâtissier-rimeur quelque menue monnaie. *Addio, signor !* cria-t-il à Crêpon, *addio !*

En faisant cet adieu, le petit étranger s'enfuit à toutes jambes.

Le lendemain au matin, le même enfant reparut chez Crêpon, qu'il sollicita de lui donner par écrit les paroles de la nuit passée : *Au clair de la lune*. Crêpon, sans papier ni plume, ne pouvait satisfaire le jeune musicien. Mais celui-ci devinant la cause de son embarras, lui remit une bourse renfermant quelques pièces blanches. Crêpon, heureux de ce trésor, courut bien vite acheter papier, plume, encre et canif même. Quelques minutes après, il revint, et, s'appuyant sur le bord de sa fenêtre, faute d'une table pour écrire, il transcrivit les vers, en répétant chacun à voix haute.

En les répétant, il ne pouvait s'empêcher de chanter l'air que le jeune musicien avait composé la veille sur ces rimes. Ce qui fut cause que Janrat entendant de quoi il s'agissait, sortit de son échoppe, et entrant dans la boutique de Crêpon, dit à l'inconnu :

— Monsieur veut-il aussi le couplet que j'ai fait en réponse à mon ami :

Je n'ouvre pas la porte
A un pâtissier, etc.

No, no, dit l'Italien, avec un petit geste de mécontentement, *no, no*, je ne volé pas la *risposta*.

Crêpon ne livra donc au musicien que les rimes dont il était seul l'auteur. C'est pourquoi, cette réponse brutale de Janrat

Je n'ouvre pas ma porte
A un pâtissier
Qui porte la lune
Dans son tablier

est connue de très-peu de personnes ; elle serait même restée dans le plus profond oubli, si quelques voisins, qui l'avaient entendue, n'eussent pris soin de la redire le lendemain à leurs amis, qui l'ont redite à d'autres amis, qui, devenus nos grands pères, nous l'ont redite à nous-mêmes dans notre enfance.

Un mois ne s'était pas écoulé depuis cette aventure, qu'un jeune page de la cour entra dans la boutique de Crêpon, en fredonnant :

Au clair de la lune,
Mon ami Pierrot, etc.

Ce jeune page n'était autre que le petit marmiton-musicien ; il avait de l'or sur toutes les coutures. Crêpon le reconnut cependant, et lui demanda avec intérêt la cause de sa nouvelle fortune. Le jeune page lui sauta au cou et l'embrassa. Qui fut étonné ? Crêpon, l'excellent homme, qui pleura de joie, en entendant le page lui raconter que tous les jours il jouait, dans les cuisines, l'air composé sur les paroles du vieux rimeur ; que cet air et ces paroles étaient répétés en chœur par tous les cuisiniers, depuis le chef jusqu'aux derniers gâte-sauces ; que les oreilles de mademoiselle de Montpensier avaient été fort agréablement chatouillées par cette musique ; et qu'enfin la grande dame ayant fait attention au petit marmiton-musicien, le petit musicien-marmiton avait été fait page ; ce dont le page venait remercier l'écrivain-pâtissier Crêpon, première source de sa fortune.

A compter de ce jour, le page et le pâtissier continuèrent de se voir comme deux amis ; plus tard, Crêpon, enrichi par la reconnaissance du petit musicien, quitta sa boutique, mais il ne cessa de rimer, dit-on.

On assure que le petit musicien devint un grand homme : que le petit marmiton fut ce célèbre *Lulli* dont on joue quelquefois encore les magnifiques opéras.

ELEONORE DE VAULABELLE.
(*Journal des Enfants.*)

JEANNE D'ARC.

SA NAISSANCE.—SES PREMIÈRES ANNÉES.—SES EXPLOITS.
SON PROCÈS.—SA MORT.

L'existence de cette jeune fille est une des plus merveilleuses, des plus intéressantes et des plus poétiques. Depuis quatre siècles, les commentateurs, les historiens et les poètes s'inspirent de son nom, de ses exploits, de sa mort ; les récits de sa vie remplissent encore l'imagination du peuple ; elle est un des exemples les plus extraordinaires de l'incroyable puissance que donnent à l'être humain le sentiment énergique des souffrances d'une nation, et la foi en Dieu.

Jeanne d'Arc est née en 1410, à Domremy, petit village situé entre Neufchâteau et Vaucouleurs. Son père se nommait Jacques d'Arc, et sa mère, Isabelle Romée. Ils étaient cultivateurs, pauvres, mais hospitaliers et probes. Jeanne ne sut jamais ni lire ni écrire ; elle n'était occupée qu'à filer, à soigner les bestiaux, à aider aux travaux des champs. Tout le monde, dans le village, la remarquait pour sa douceur, sa simplicité, sa vie laborieuse, et surtout pour sa piété. Jeanne fuyait les jeux et les danses pour aller prier à l'église ; elle parlait toujours de Dieu et de la Sainte Vierge. Ce fut à l'âge de treize ans que son

exaltation religieuse se manifesta par des effets extraordinaires.

Un jour, à l'heure de midi, dans le jardin de son père, elle crut entendre une voix inconnue qui l'appelait par son nom ; elle vit apparaître l'archange Michel, accompagné d'un grand nombre d'anges ; elle vit aussi sainte Catherine et sainte Marguerite. Ces apparitions se renouvelèrent fréquemment, et développèrent l'exaltation de Jeanne. Les voix qu'elle entendait lui commandaient d'aller en France, de faire lever le siège d'Orléans, et de conduire le roi Charles VII à Reims pour le faire sacrer. Jeanne crut, de toutes les forces de son âme, à cette mission divine, et se donna à l'accomplir.

Cette époque a été une de celles où la France a éprouvé les plus horribles souffrances, nées de l'invasion étrangère des Anglais, des luttes acharnées des princes et des nobles, de la faiblesse de la royauté, de la peste et de la famine. La nationalité perdue, c'était là surtout ce qui froissait l'âme du peuple, et l'exaltait dans des sentimens de liberté et de vengeance ; tout cela vint retentir, se résumer et se personnifier dans cette jeune fille, qui entendit la voix de Dieu l'appeler à la délivrance de la patrie. Nul obstacle, nulle difficulté n'arrêtèrent Jeanne ; elle veut aller trouver Charles VII à Chinon, elle brave toutes les railleries, tous les mépris ; elle parvient à convaincre deux ou trois gentilshommes, qui ébranlés par son assurance et sa foi, consentent à la présenter au roi.

Le 24 février, 1429, elle entra dans Chinon ; elle fut deux jours avant de pouvoir être introduite à la cour ; enfin elle parut devant le roi, qui, voulant l'éprouver, lui dit :

« Je ne suis pas le roi ; le voici, ajouta-t-il en lui montrant un des seigneurs de sa suite. Mon Dieu, gentil prince, dit la jeune vierge, c'est vous, et non autre ; je suis envoyée de la part de Dieu, pour prêter secours à vous et à votre royaume ; et vous mande le roi des cieux par moi, que vous serez sacré et couronné en la ville de Reims, et serez lieutenant du roi des cieux, qui est roi de France. »

Après plusieurs nouvelles épreuves, après avoir été soumise aux interrogations des ecclésiastiques, afin de s'assurer si elle était inspirée de Dieu ou du prince des ténèbres, elle obtint enfin de marcher au secours d'Orléans avec une suite militaire. Elle revêtit une armure complète, elle commanda elle-même son étendard dont elle a donné la description dans son interrogatoire. Cet étendard était d'une toile blanche, appelée alors *roucassin*, et frangée en soie ; sur un champ blanc semé de fleurs-de-lis, était figuré Jésus-Christ, assis sur son tribunal dans les nuées du ciel, et tenant un globe dans ses mains ; à droite et à gauche étaient représentés deux anges en adoration ; l'un d'eux tenait une fleur-de-lis sur laquelle Dieu semblait répandre ses bénédictions ; les mots *Jhesus Maria* étaient écrits à côté.

L'armée fut électrisée par la présence de Jeanne d'Arc ; tous la croyaient bien inspirée de Dieu. Le 27 avril 1406, après avoir traversé les lignes des ennemis, à la vue de leurs fûts, Jeanne d'Arc entra dans Orléans, armée de toutes pièces, montée sur un cheval blanc, précédée de son étendard, ayant à ses côtés le brave Dunois, et escortée des principaux seigneurs de la cour. Elle releva le courage abattu des habitans d'Orléans, elle les conduisit sur les ramparts, et contre les forts des An-

glais : en trois jours de combat elle les chassa et leur fit lever le siège.

Ce qu'il faut admirer, c'est le sang-froid de l'héroïne, sa bravoure et son horreur du sang ; elle ne se servait de son épée qu'à la dernière extrémité.

C'est le 8 mai 1429, que les Anglais furent forcés de lever le siège d'Orléans ; en mémoire de ce grand événement il fut institué une cérémonie religieuse, une procession dans la ville, qui est encore célébrée tous les ans à la même époque.

Mais cette cérémonie n'est plus qu'une vaine parodie, puisqu'il n'y a plus la croyance et l'exaltation qui autrefois la rendaient sainte et solennelle.

Jeanne d'Arc voulut de suite conduire Charles VII à Reims ; malgré les avis du roi et des principaux seigneurs qui redoutaient de traverser quatre-vingts lieues de pays occupé par l'ennemi, elle les entraîna, reprit sur les Anglais toutes les principales villes, et le 17 juillet 1429 vit sacrer Charles dans la cathédrale de Reims.

Jeanne d'Arc avait répandu la terreur chez les Anglais ; ils la croyaient magicienne et sorcière ; ceux qui étaient en Angleterre n'osaient traverser la mer et aborder sur le sol fatal protégé par la puissance surnaturelle de la magicienne d'Orléans ; aussi l'on comprend qu'elle devait être contre elle la haine des chefs, et surtout du duc de Bedford.

Après le sacre de Reims, Jeanne d'Arc crut sa mission terminée, et demanda à retourner à Domremy : « Plut à Dieu, mon créateur, disait-elle à l'archevêque de Reims, je pusse maintenant partir, abandonnant les armes, et aller servir mon père et ma mère, en gardant leurs brebis, avec ma sœur et mes frères, qui moult se réjouiraient de me voir. »

Mais le roi, craignant de décourager l'armée, ne voulut jamais la laisser partir. Alors elle se remit à la tête des troupes, et enleva aux Anglais toutes les places de la Brie et de la Champagne. Elle vint assiéger Paris, et fut gravement blessée d'un trait d'arbalète. Voyant un avertissement du ciel dans ce malheur, elle demanda encore à se retirer, mais ce fut en vain : la pauvre fille devait accomplir toute sa destinée.

Ce fut le 24 mai 1430, devant Compiègne, que Jeanne d'Arc fut prise par les Anglais, dans une sortie contre eux. Le duc de Bedford résolut aussitôt de la sacrifier à sa vengeance, et fit commencer une procédure solennelle contre elle : c'est à Rouen, où elle fut conduite, qu'eut lieu cet affreux procès, dont l'original existe encore aujourd'hui à la Bibliothèque royale.

On ne sait de quoi il faut le plus s'étonner, ou de la résignation, du courage religieux, de la présence d'esprit de cette sublime jeune fille, ou de l'atrocité et de la perfidie de ses juges.

Le 31 mai 1431, elle fut condamnée à être brûlée « comme relapse, excommuniée, rejetée du sein de l'Église, et jugée digne, par ses forfaits, d'être livrée au bras séculier. »

« J'en appelle, s'écria-t-elle, à Dieu, le grant juge des grants torts et ingravances qu'on me fait. »

Jeanne d'Arc fut exécutée sans que ni le roi ni la France aient fait un effort pour la sauver.

Il est plus difficile de faire six francs avec cinq sous, que de gagner un million avec dix mille livres. — *Maerier.*

DE QUELQUES PROVERBES FRANÇAIS ET DE L'USAGE QU'ON EN A FAIT.

*Le pain lui viendra, quand il n'aura plus de dents, se dit d'une homme qui attend un bien encore éloigné. Les anciens disaient : *Expecta, bos, aliquandò herbam.* Le bœuf qui labouré une terre ne mangera pas de sitôt l'herbe qu'elle doit produire. Un historien ici raconte un trait de caractère bien plaisant, A Naples, les pages d'un seigneur de Malte, homme d'une avarice sordide, lui ayant représenté qu'ils n'avaient pas de linge, et que leurs dernières chemises s'en allaient par lambeaux ; il fit venir son majordome ; et devant eux lui dit d'écrire à sa commanderie, qu'on eût à semer du chanvre pour faire du linge à ces Messieurs. Là-dessus, les pages s'étant mis à rire : les petits coquins, reprit le seigneur ! les voilà bien contents, à présent qu'ils ont des chemises.*

Boire à tire-larigot, boire beaucoup. Trévoux rapporte six étymologies de cette expression. En voici une : La seconde cloche de la cathédrale de Rouen a nom la Rigault, de celui qui l'a donnée : comme les sonneurs ont beaucoup de peine à la mettre en volée, on dit qu'après ce travail ils vont boire en Tire-la Rigault.

Les petits présens entretiennent l'amitié. Montesquieu disputait sur un fait avec un conseiller du parlement de Bordeaux. Celui-ci après plusieurs raisonnemens débités avec feu, dit : « Mr le président, si cela n'est pas comme je vous le dis, je vous donne ma tête, » « Je l'accepte, répond froidement Montesquieu ; les petits présens entretiennent l'amitié. »

Employer le vert et le sec, ou tous les moyens possibles pour réussir dans une affaire. On attribue à Henri IV une application assez heureuse de ce proverbe. Une dame de condition, mais vieille et fort sèche, étant venue en habit vert à un bal que ce prince donnait, il dit qu'il lui était bien obligé de ce qu'elle avait employé le vert et le sec pour faire honneur à la compagnie.

Payer en gambades ou en monnaie de singe. Dans un tarif fait par St. Louis pour régler les droits de Paris, il est dit « que le marchand qui apporte un singe pour le « vendre paiera 4 deniers ; que si quelqu'un en a acheté « un pour son plaisir, il ne paiera rien ; que si le singe « appartient à un joueur, celui-ci le fera jouer devant le peager, qui sera tenu de se contenter de cette monnaie. » Delà sont venues les expressions payer en gambades, &c.

Il faut faire vie qui dure, ne pas dépenser en un jour ce qui peut suffire pour plusieurs. La Fontaine a fait allusion à ce proverbe, dans l'épigramme suivante, sur le froid de 1709.

Et quoi, s'écriait Appollon
Voyant le froid de son empire !
Pour chauffer le sacré vallon,
Le bois ne saurait donc suffire ?
Bon ! bon, dit une des neuf sœurs !
Condâmez vite à la brûlure
Tous les vers des méchans auteurs :
Par-là nous ferons feu qui dure.

Quatre-vingt-dix-neuf moutons et un Champenois font cent bêtes. On donne à ce dicton grossier une origine qui a tout l'air d'un conte. Lorsque César faisait la con-

quête des Gaules, le principal revenu consistait en troupeaux de moutons qui payaient au fisc un impôt en nature. Le vainqueur, voulant favoriser le commerce de cette province, exempta de la taxe tous les troupeaux au-dessous de cent bêtes. Que firent les Champenois ? Pour ne rien payer du tout, ils ne formèrent plus chaque troupeau que de quatre-vingt-dix-neuf moutons. Cela n'était pas si bête ; mais César, instruit de la ruse, ordonna qu'à l'avenir le berger de chaque troupeau seroit compté pour un mouton, et payerait comme tel. Delà, dit-on, est venu le proverbe.

Un jeune homme que je nommerai d'Orval, faite de savoir son nom, était au café de..., lorsqu'il vint à passer dans une brouette un autre jeune homme paré, et dont le visage annonçait une santé florissante. Il faisait beau, assez sec : d'Orval se scandalisa de voir par un si beaux un jeune homme bien portant se faire traîner en brouette. Voilà qui est impertinent, dit-il, à son voisin qui se mit à rire de son observation.—Personne, dit celui-ci, n'a droit de s'en formaliser : qui pourrait empêcher cet homme là d'aller en brouette ? Parbleu ; moi, répliqua d'Orval : car je suis piqué et je le parie.—Ah ! la bonne folie, s'écria l'autre en éclatant de rire ! D'Orval insiste, et à la fin son pari fut tenu. Il court sur le champ à la brouette, la fait arrêter, s'adressant au jeune homme, pardon, Monsieur, lui dit il, si je vous interromps ; mais permettez-moi de vous observer qu'il est bien singulier qu'à votre âge, par le tems qu'il fait, et avec votre santé, vous vous fassiez traîner en brouette.—Permettez-moi, Monsieur, répondit le jeune homme fort étonné, de vous observer à mon tour, qu'il est bien plus étrange encore que vous me fassiez cette observation.—C'est qu'en vérité cela est bizarre.—Bizarre ou non, Monsieur, répliqua le jeune homme impatienté, vous voudrez bien que je continue ; et tout en parlant, il se disposait à poursuivre son chemin. D'Orval s'y opposant, je ne veux pas prendre sur moi de vous voir en brouette par ce tems-là, et je ne le souffrirai point.—Vous ne le souffrirez point ! vous ne le souffrirez point ! Le jeune homme sort de sa brouette ; le ser brillé aussitôt ; et d'Orval reçoit un coup d'épee. Monsieur, dit alors d'Orval au jeune homme, vous êtes trop honnête assurément pour aller en brouette, vous qui vous portez si bien, et me laisser à pied quand je suis blessé. A ces mots, il entre dans la brouette, se fait conduire chez lui et gagne son pari.

Il n'y a personne qui n'ait en soi quelque chose de bon, qui peut devenir excellent, s'il est cultivé.—*Saint-Evremond.*

A V I S .

Les Messieurs qui ont bien voulu se charger de l'agence du *Glâneur*, sont priés d'envoyer au bureau de ce journal, d'ici au 1er du mois prochain, une liste exacte des souscripteurs de leur arrondissement respectif en même temps que le montant des souscriptions de ceux qui paieront d'avance.